

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, November 16, 2022

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 6:47 p.m. [ET] to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Métis peoples and any other subject concerning Indigenous Peoples.

Senator Brian Francis (Chair) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I would like to begin by acknowledging that we are gathered on the traditional unceded, unsurrendered territory of the Algonquin Anishinaabe people and express gratitude for their role as the past, present and future caretakers of this land.

I'm Mi'kmaq Senator Brian Francis from Epekwitk, also known as Prince Edward Island, and I am the chair of the Committee on Indigenous Peoples.

Before we begin our meeting, I would like to ask everyone in the room to please refrain from leaning in too close to the microphone or remove your earpiece when doing so. This will avoid any sound feedback that could negatively impact the committee staff in the room.

I would now like to ask committee members in attendance to introduce themselves by stating their name and province or territory.

Senator Martin: Yonah Martin, from British Columbia.

Senator Hartling: Nancy Hartling, from New Brunswick.

Senator Omidvar: Ratna Omidvar, from Ontario.

Senator Patterson: Dennis Patterson, Nunavut.

The Chair: Thank you, senators.

With the goal of informing and guiding our future work, the Committee on Indigenous Peoples is inviting witnesses to come and discuss their work and priorities. Today, we will hear from the following witnesses in the first panel: From the Congress of Aboriginal Peoples, National Chief Elmer St. Pierre; and Lorraine Augustine, Chief and President of the Native Council of Nova Scotia.

National Chief St. Pierre will provide opening remarks of approximately five minutes, which will be followed by a question-and-answer session of approximately five minutes per senator. Due to time constraints, please keep your exchanges

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 16 novembre 2022

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 47 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier les responsabilités constitutionnelles, politiques et juridiques et les obligations découlant des traités du gouvernement fédéral envers les Premières Nations, les Inuits et les Métis et tout autre sujet concernant les peuples autochtones.

Le sénateur Brian Francis (président) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs et sénatrices, je tiens d'abord à souligner que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe et à lui exprimer notre gratitude pour le rôle qu'il a joué, qu'il continue et continuera de jouer en tant que gardien de ce territoire.

Je suis le sénateur micmac Brian Francis d'Epekwitk, aussi connu sous le nom d'Île-du-Prince-Édouard, et je suis le président du comité.

Avant de commencer la réunion, j'aimerais demander aux gens dans la salle de ne pas trop s'approcher du microphone ou retirer leur oreillette lorsqu'ils parlent afin d'éviter les incidents de rétroaction acoustique qui pourraient incommoder notre personnel dans la salle.

Je demanderais maintenant aux membres du comité de se présenter en ayant soin de préciser la province ou le territoire qu'ils représentent.

La sénatrice Martin : Yonah Martin, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Hartling : Nancy Hartling, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Omidvar : Ratna Omidvar, de l'Ontario.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, du Nunavut.

Le président : Je vous remercie, chers collègues.

Dans le but d'éclairer et de guider ses futurs travaux, le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones invite des témoins à venir présenter leur travail et leurs priorités. Nous entendrons aujourd'hui, dans notre premier groupe de témoins, Elmer St. Pierre, chef national du Congrès des peuples autochtones, et Lorraine Augustine, cheffe et présidente du Conseil autochtone de la Nouvelle-Écosse.

Le chef national St. Pierre fera une déclaration liminaire d'environ cinq minutes, qui sera suivie d'une période de questions et réponses d'environ cinq minutes par sénateur. En raison de contraintes de temps, je vous prie d'être brefs et précis

brief and precise. To avoid interrupting or cutting anyone off, I will hold this sign up when you have a minute left on your allocated time.

I will now invite National Chief St. Pierre to give his opening remarks.

Elmer St. Pierre, National Chief, Congress of Aboriginal Peoples: Thank you. Before I begin, I would like to acknowledge the traditional and unceded and unsurrendered territory of the Algonquin Anishinaabe people where we are meeting today. I would also like to recognize the legacy of Louis Riel today on the anniversary of his execution. We remember him as a great Métis leader and the sacrifices that he made on behalf of the Métis people across Turtle Island.

My name is Elmer St. Pierre, and I am the National Chief of the Congress of Aboriginal Peoples. Thank you for the opportunity to address the committee today. It is good to see many familiar faces.

For over 50 years, CAP has advocated for the rights and interests of the non-status and status off-reserve Métis and southern Inuit people. We are the national voice for our 11 provincial and territorial organizations. Today, more than 80% of the Aboriginal people live off reserve in urban, rural and remote parts of Turtle Island.

Often, CAP is the only voice of these communities, and we are the only group to truly speak for our people. I am sure you have seen the recent data from Statistics Canada that shows 800,000 Aboriginal people are not affiliated with the three NIOs that the government chooses to work with. We represent many of those people.

The priorities we will speak with you about today, senators, centre on their inclusion and support to address the urgent needs of our communities. Our main priority is the recognition of our rights and the right of self-determination. When Canada's government fails to acknowledge the rights and existence of our communities, it leads to our exclusion from laws, policies, programs and services. This is the heart of all the work we do at CAP.

Current programs and services are not available to the off-reserve and the non-status communities. This leads to the further marginalization of our people, who are already the most vulnerable, those who are suffering historical trauma from colonial policies like the Indian Act and others. The results are the addiction, poverty, education, incarceration, health care, employment, families and other conditions never get better for our people. The government needs to address these specific and unique needs.

dans vos échanges. Afin d'éviter d'avoir à interrompre qui que ce soit, je ferai voir ce carton une minute avant la fin de votre temps de parole.

J'invite maintenant le chef national St. Pierre à faire sa déclaration liminaire.

Elmer St. Pierre, chef national, Congrès des peuples autochtones : Merci. Avant de commencer, je voudrais signaler que nous nous réunissons aujourd'hui sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabé. Je tiens aussi à rappeler aujourd'hui, anniversaire de son exécution, la mémoire de Louis Riel. Nous gardons de lui le souvenir d'un grand chef métis qui s'est sacrifié à la cause des Métis de l'Île de la Tortue.

Je m'appelle Elmer St. Pierre et je suis le chef national du Congrès des peuples autochtones. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser au comité aujourd'hui. Je suis heureux de revoir ici beaucoup de visages familiers.

Depuis plus de 50 ans, le CPA défend les droits et les intérêts des membres des Premières Nations non inscrits ou inscrits hors réserve, des Métis et des Inuits du Sud. Nous sommes la voix nationale de 11 organisations provinciales et territoriales. De nos jours, plus de 80 % des Autochtones vivent hors réserve dans les régions urbaines, rurales et éloignées de l'Île de la Tortue.

Dans bien des cas, le CPA est la seule voix de ces communautés. Nous sommes le seul groupe à vraiment parler au nom de ces gens. Vous avez sans doute vu les données récentes de Statistique Canada qui montrent que 800 000 Autochtones ne sont pas affiliés aux trois organisations autochtones nationales, ou OAN, avec lesquelles le gouvernement choisit de travailler. Nous représentons un grand nombre de ces personnes.

Les priorités dont nous vous parlerons aujourd'hui sont axées sur leur inclusion et le soutien nécessaire pour répondre aux besoins urgents de nos communautés. Notre grande priorité, c'est la reconnaissance de nos droits, notamment le droit à l'autodétermination. Quand le gouvernement du Canada ne reconnaît pas nos droits et l'existence de nos communautés, il nous exclut du champ d'application des lois, des politiques, des programmes et des services. C'est au cœur de tout notre travail au CPA.

Les programmes et services actuels ne sont pas offerts aux gens hors réserve et non inscrits qui constituent nos communautés. Cela accroît la marginalisation de nos gens, déjà les plus vulnérables, de ceux qui souffrent de traumatismes historiques causés par des politiques coloniales, exprimées dans la Loi sur les Indiens et d'autres, avec pour résultat que nos gens ne voient jamais d'améliorations quant aux problèmes de toxicomanie, de pauvreté et d'incarcération, à l'éducation, aux soins de santé, à l'emploi, aux services à la famille et à d'autres situations. Le gouvernement doit répondre à ces besoins particuliers.

For years, the government has failed to recognize CAP's people, and only after a 17-year battle did the question get answered once and for all in the CAP *Daniels* case. Non-status and Métis are indeed Aboriginal people under the Constitution of Canada. As a result of this victory, the Government of Canada signed a political accord to address the needs of our communities. Despite this agreement, we continue to be left out of vital policy and rights decisions. Our accord needs to be implemented in full and without delay.

This committee has an important role in addressing these issues. We ask that you ensure that of reserve are entrenched into every piece of legislation that is studied here. We urge you to challenge distinctions-based language when it is used to exclude CAP and other groups. The committee completed meaningful work under Bill S-3, and we commend you for ensuring CAP's voice was reflected in the report. The lack of attention paid to rural and urban issues needs to be addressed, and we call upon the Senate to work on this.

A good example is the disregard we have faced is Bill C-29. There was no co-development, and if implemented today, the National Council for Reconciliation would exclude our people and leave thousands of us without a voice. Where is our seat on this council? This is not consistent with the TRC Calls for reconciliation. We need to discuss the bill in more detail with the committee when it begins its review.

Despite the barriers that have been placed in our way, the Congress of Aboriginal Peoples continues to work hard for the forgotten Aboriginal people. During the pandemic, we mobilized and met the demands of our communities, providing support and services to thousands of people from coast to coast. Despite having to take the Government of Canada to court to get that support, Canada and its PTOs are actively involved in research, policy and programming for off-reserve and non-status people. Despite this, our communities are in critical need of help.

Change is needed. Access to existing programs and taking an inclusive approach is the first step. Fulfilling the CAP-Canada Accord, implementing the *Daniels* decision and respecting the rights of non-status and off-reserve people is key. We offer a great benefit to Canada to advance the effort of reconciliation if they would simply work with our communities to address their concerns. If we are truly to have reconciliation in our country, all Aboriginal people must be a part. It is the only way forward.

Pendant des années, le gouvernement n'a pas reconnu les gens du CPA, et ce n'est qu'après 17 années de lutte que la question a été finalement tranchée par l'arrêt *Daniels*. Les Indiens non inscrits et les Métis sont effectivement des Autochtones au sens de la Constitution canadienne. À la suite de cette victoire, le gouvernement du Canada a signé un accord politique devant répondre aux besoins de nos communautés. Malgré cet accord, nous continuons d'être exclus des décisions stratégiques et de celles relatives à nos droits. Notre accord doit être mis en œuvre intégralement et sans délai.

Le comité a un rôle important à jouer pour régler ces problèmes. Nous vous demandons de veiller à ce que les droits des gens hors réserve soient garantis dans chaque texte législatif à l'étude. Nous vous exhortons à rejeter tout langage marquant des distinctions lorsqu'il sert à exclure le CPA et d'autres groupes. Le comité a mené à terme un important travail avec le projet de loi S-3, et nous vous félicitons d'avoir fait en sorte que la voix du CPA soit reflétée dans le rapport. Il faut s'attaquer au manque d'attention accordée aux questions rurales et urbaines, et nous demandons au Sénat de se pencher là-dessus.

Le projet de loi C-29 en est un bon exemple. Comme il n'est pas le fruit d'une élaboration conjointe, s'il était adopté aujourd'hui, le Conseil national pour la réconciliation exclurait nos gens et laisserait des milliers d'entre nous sans voix. Où est notre siège dans ce conseil? Cela n'est pas conforme à l'esprit des appels à la réconciliation de la Commission de vérité et de réconciliation, ou CVR. Nous devons discuter plus en détail du projet de loi avec le comité lorsqu'il en fera l'examen.

Malgré les obstacles qui se dressent devant nous, le Congrès des peuples autochtones continue de travailler fort dans l'intérêt des Autochtones laissés pour compte. Pendant la pandémie, nous nous sommes mobilisés et avons répondu aux demandes de nos communautés en offrant soutien et services à des milliers de personnes d'un océan à l'autre. Même s'il a fallu traîner le gouvernement du Canada devant les tribunaux pour obtenir ce soutien, le Canada et les organisations politiques ou territoriales, ou OPT, participent activement aux efforts de recherche, aux politiques et aux programmes pour les gens hors réserve et non inscrits. Malgré cela, nos communautés ont un besoin critique d'aide.

Des changements sont nécessaires. L'accès aux programmes existants et l'adoption d'une approche inclusive constituent la première étape. Il est essentiel de mettre en œuvre l'Accord politique Canada-Congrès des peuples autochtones, d'appliquer l'arrêt *Daniels* et de respecter les droits des Indiens non inscrits et hors réserve. Nous représentons un atout au Canada pour faire avancer l'effort de réconciliation, pour peu qu'il accepte de travailler avec nos communautés pour répondre à leurs préoccupations. Si nous voulons vraiment favoriser la réconciliation dans notre pays, tous les Autochtones doivent y participer. C'est la seule façon d'aller de l'avant.

I thank you for your time, and I am looking forward to your questions. *Meegwetch.*

The Chair: Thank you, National Chief.

Before we go to questions, I will remind everyone in the room to please refrain from leaning too close into the microphone or remove your earpiece before doing so.

Senator Patterson: Thank you for your presentation.

I did not catch at the beginning when you said represent non-status, status, Métis and southern —

Mr. St. Pierre: Southern Inuit.

Senator Patterson: Southern Inuit. Okay. I am from Nunavut, so I am interested in that. There is a national organization, ITK. I believe they do consider what we call southern Inuit, but your organization is also serving southern Inuit?

Mr. St. Pierre: Yes. The president there is Todd Russell. He has no — how to say it — ITK does not represent his people.

Senator Patterson: That explains it to me. Thank you.

Mr. St. Pierre: You are welcome.

Senator Patterson: If I may, you spoke about how distinction-based language leaves the people that CAP represents out. I wonder if you could elaborate a bit on that, please.

Mr. St. Pierre: Within our organization, we have what we call table set up, where we have education, language and justice, just to name a few. Through speaking with the bureaucrats or servicers, they are telling us that under education, for instance — and they said this themselves — all of the money is put in silos and goes under the other three NOIs, which are MNC, AFN and ITK. When it comes down to CAP and our people across Canada, our youth who want to carry on to college or university, there is no funding there. You have to fall under a distinction base. Any time that I talk, and I'm with FPT meetings and usually the other three groups are there, that's the first thing that is coming out of their mouth. I talk simply and I talk through my heart. When I'm talking, they step up and say, "Oh, if you are distinction-based," which means, "CAP, you don't have money or resources." That's exactly what the distinction-based falls under, and that's what the government is using.

Senator Patterson: I have more, but I could defer to second round, Mr. Chair. Thank you very much.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé. Je serai heureux de répondre à vos questions. *Meegwetch.*

Le président : Merci, chef national.

Avant de passer aux questions, je rappelle à tous dans la salle de ne pas trop s'approcher du micro ou de retirer leur oreillette avant de parler.

Le sénateur Patterson : Je vous remercie de votre exposé.

Je ne vous ai pas bien entendu au début, lorsque vous avez dit représenter les Indiens non inscrits et inscrits, les Métis et, dans le Sud...

M. St. Pierre : Les Inuits du Sud.

Le sénateur Patterson : Les Inuits du Sud. D'accord. Comme je viens du Nunavut, cela m'intéresse. Il y a une organisation nationale, l'ITK qui, je crois, regroupe ceux qu'on appelle les Inuits du Sud, mais votre organisation s'en occupe-t-elle également?

M. St. Pierre : Oui. C'est Todd Russell qui en est le président. Il n'est pas — comment dire? — l'ITK ne représente pas ses gens.

Le sénateur Patterson : Merci de cette explication.

M. St. Pierre : Je vous en prie.

Le sénateur Patterson : Si vous me le permettez, vous avez parlé de la façon dont le langage marquant des distinctions laisse de côté les gens que le CPA représente. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet, je vous prie?

M. St. Pierre : Au sein de notre organisation, nous avons ce que nous appelons une série de tables, celles de l'éducation, de la langue, de la justice, pour n'en nommer que quelques-unes. En discutant avec les bureaucraties ou les fournisseurs de services, ils nous disent que, dans le domaine de l'éducation, par exemple — c'est eux-mêmes qui le disent —, tout l'argent est canalisé vers les trois organisations autochtones nationales, soit le RNM, l'APN et l'ITK. Pour le CPA et nos gens partout au pays, les jeunes désireux de faire des études collégiales ou universitaires, il n'y a pas de financement. Il faut faire partie d'un des groupes distincts. Chaque fois que je parle, quand je participe à des réunions FPT où les trois autres organisations sont normalement présentes, c'est la première chose qui sort de leur bouche. Je parle avec simplicité et je parle avec mon cœur. Lorsque je parle, ils interviennent pour dire : « Oh, si vous vous basez sur des distinctions », ce qui signifie : « Au CPA, vous n'avez pas d'argent ou de ressources. » C'est exactement de cela qu'il s'agit, et c'est la formule que le gouvernement utilise.

Le sénateur Patterson : J'ai d'autres questions, mais je les arderai pour le deuxième tour, monsieur le président. Merci beaucoup.

The Chair: I'll ask this question to either or both of you. In your view, are there priority topics that could be studied by the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples? If so, please explain. I know, National Chief, you touched on some of them. Ms. Augustine, please go ahead.

Lorraine Augustine, Chief and President, Native Council of Nova Scotia, Congress of Aboriginal Peoples: Thank you, Mr. Chair. Actually, there are.

I think the biggest issue, especially when you are talking about reconciliation and Canada wanting to work with all Indigenous peoples, is that unfortunately the non-status and the off reserve are left out of that process. We weren't consulted. We weren't even talked to about reconciliation. You can't have reconciliation without all Indigenous peoples. All have to be involved. With UNDRIP, it is very clear that it talks about all Indigenous peoples. It doesn't define if we live off the reserve or if we're status or non-status. It just says "Indigenous peoples." I think that we need to be included in the reconciliation.

The other important issue is our treaties. That's very important.

I keep referring to UNDRIP because we have a right to self-determination. We have a right to self-governance. It also says that you can choose who your representative body is. Some of our Indigenous peoples refer to our constituency. They refer to us. We're there for them. We're being held back in moving forward with that because we're completely left out. Sometimes we're contacted to consult, but we're always an afterthought, and that's okay because we still get our chance to speak. The issue is they do contact us in some areas, but they are not listening to us. When we submit any kind of report or what we need as Indigenous peoples living off the reserve, even though their hands are out and they are saying, "Oh, yeah, we'll get your input," the input is not being put forward in those reports. So we're left out.

I could go on and on, but I'm sure you have other questions where I could fit some other stuff in.

The Chair: I have one little question, just for the benefit of the committee. I know what the term "non-status" is, but could you explain it so the committee has a better understanding?

Le président : Ma question s'adresse à l'un ou l'autre des témoins. Selon vous, y a-t-il des sujets prioritaires qui pourraient être étudiés par le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones? Si oui, veuillez expliquer. Je sais, monsieur St. Pierre, que vous en avez abordé certains. Madame Augustine, vous avez la parole.

Lorraine Augustine, cheffe et présidente, Conseil autochtone de la Nouvelle-Écosse, Congrès des peuples autochtones : Merci, monsieur le président. En effet, il y en a.

Je pense que le plus gros problème, surtout lorsqu'il est question de réconciliation et de la volonté du Canada de travailler avec tous les peuples autochtones, c'est que, malheureusement, les Indiens non inscrits et les Autochtones hors réserve sont exclus du processus. Nous n'avons pas été consultés. On ne nous a même pas parlé de réconciliation. La réconciliation est impossible sans tous les peuples autochtones. Tous doivent participer. Dans la DNUDPA, il est très clair qu'il s'agit de tous les peuples autochtones. Elle ne fait pas état du lieu de résidence — dans la réserve ou hors réserve — ni d'inscription ou de non-inscription. Elle dit simplement « peuples autochtones ». Je pense que nous devons être inclus dans le processus de réconciliation.

L'autre question d'importance, c'est nos traités. C'est très important.

Je ne cesse de parler de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, ou DNUDPA, parce que nous avons le droit à l'autodétermination. Nous avons le droit à l'autonomie gouvernementale. On dit aussi que nous pouvons choisir l'organisme qui nous représente. Certains de nos gens parlent de notre électorat. Ils se rapportent à nous. Nous sommes là pour eux. Sur ce point, nous ne pouvons pas aller de l'avant parce que nous sommes complètement exclus. Parfois, on communique avec nous à des fins de consultation, mais c'est toujours une réflexion après coup. Je ne m'en plains pas, puisque c'est quand même une occasion de se faire entendre. Le problème, c'est qu'on communique avec nous dans certains domaines, mais qu'on ne nous écoute pas. Quand nous présentons quelque rapport ou décrivons nos besoins en tant qu'Autochtones vivant hors réserve, même dans les cas où on nous tend la main et où on se montre heureux de recueillir notre point de vue, celui-ci n'est pas reflété dans les rapports. Nous sommes donc exclus.

Je pourrais continuer longtemps, mais je suis sûre que vous avez d'autres questions auxquelles je pourrais répondre de façon plus complète.

Le président : J'ai une petite question qui pourrait éclairer le comité. Je sais ce que signifie le terme « non inscrit », mais je vous demanderais de nous l'expliquer pour que le comité comprenne mieux ce que cela suppose.

Ms. Augustine: I absolutely can. Under the colonial policy called the Indian Act, “non-status” is that you are not eligible to become status Indian. That could be based on marriage. I’ll give you an example. I’m a status Indian, and I married a non-Indigenous man. Because of the way the policy of the Indian Act works, my son is a Bill C-31, which means he is only half. My granddaughter is not eligible, so she is what you classify as a “non-status.” Even though she is Indigenous, even though I will make sure that she knows her traditions and her knowledge, under the federal government colonial policy called the Indian Act, she will not be a status Indian ever, unless that changes.

The Chair: That’s a good explanation. Thank you for that, Chief.

Senator Martin: Thank you for your testimony this evening.

You mentioned several times that you haven’t been consulted and that you have been excluded. Have you had any participation with government policies and legislation as an organization?

Mr. St. Pierre: No. Well, I can’t say no. They gave us a total of roughly three hours of consultation talks with the UNDRIP. That was it. Then we found out afterwards the other three organizations got six months worth of consultation talks. That’s about it. When it comes down to consultation talks, we are not at the table. There are a few FPT tables that we’re not invited to. So under the consultations and that, no, we’re not there because they don’t ask us to come.

Senator Martin: That’s very hard to believe that you have been excluded in that way.

You also mentioned in your testimony that the government needs to address the unique and specific needs of your members. Would you expand a little bit more on what those unique and specific needs are?

Ms. Augustine: If you don’t mind, I’ll take that on. We have a number of unique needs.

Our education is one. If you are not a status Indian, according to government, there is no education funding.

If you don’t live on a community or a created Indian Act reserve, for example, health is another issue. There is no transportation for our elders to get to doctors’ appointments. There are no programs available for diabetics, and lots of Indigenous peoples are diabetic. There are no mental health supports like our brothers and sisters have. There are a number of critical issues that affect our people.

Mme Augustine : Certainement. En vertu de la politique coloniale appelée Loi sur les Indiens, un Indien non inscrit est celui dont le statut d’Indien n’est pas reconnu. Cela peut résulter d’un mariage. Je vais vous donner un exemple. Je suis une Indienne inscrite et j’ai épousé un non-Autochtone. De la façon dont la Loi sur les Indiens s’applique, mon fils est visé par le projet de loi C-31, ce qui signifie qu’il n’est qu’à moitié Indien. Ma petite-fille n’est pas admissible et est donc dite « non inscrite ». Bien qu’elle soit Autochtone, même si je vais m’assurer de lui transmettre les traditions et connaissances autochtones, aux termes de la politique coloniale du gouvernement fédéral appelée la Loi sur les Indiens, elle ne sera jamais une Indienne inscrite, à moins que les choses ne changent.

Le président : C'est une bonne explication. Je vous remercie, cheffe.

La sénatrice Martin : Je vous remercie de votre témoignage de ce soir.

Vous avez mentionné à plusieurs reprises n’avoir pas été consultés et avoir été exclus. Votre organisation a-t-elle participé à l’élaboration de politiques gouvernementales et de lois?

M. St. Pierre : Non. Eh bien, je ne peux pas être aussi catégorique. On nous a accordé un total d’environ trois heures de consultation pour la DNUDPA. C'est tout. Nous avons appris par la suite que les trois autres organisations avaient bénéficié de six mois de consultations. Voilà qui dit tout. Pour les consultations, nous ne sommes pas à la table. Il y a quelques tables FPT auxquelles nous ne sommes pas invités. Donc, pour les consultations, non, nous ne sommes pas là parce qu’on ne nous demande pas de venir.

La sénatrice Martin : C'est très difficile à croire que vous ayez été exclus de cette façon.

Vous avez également dit dans votre témoignage que le gouvernement devait répondre aux besoins particuliers de vos membres. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur ces besoins?

Mme Augustine : Si vous me le permettez, je vais répondre. Nous avons un certain nombre de besoins qui nous sont propres.

L’éducation en est un. Selon le gouvernement, celui qui n’est pas un Indien inscrit n’a pas droit à un financement pour l’éducation.

Pour ceux, par exemple, qui ne vivent pas dans une collectivité ou une réserve créée en vertu de la Loi sur les Indiens, les soins de santé sont un autre problème. Nos aînés n’ont pas de moyen de transport pour se rendre à leurs rendez-vous chez le médecin. Il n’existe aucun programme pour les diabétiques, alors que beaucoup d’Autochtones sont diabétiques. Nous ne bénéficions pas, comme nos frères et sœurs autochtones, de services de

Housing is another issue. There is no housing for any off-reserve Indigenous persons in this country. There used to be, years ago, but there is nothing.

Housing, health and education are critical issues that need to be dealt with. Our children, because they don't hold a status card, or even if they do, sometimes can't get funding for their education. I find that very disheartening.

For example, my brother married a non-Indigenous woman. His wife became a status Indian and got her education. I had to work and fight as a waitress because my education wasn't paid for because I married a non-Indigenous man. The discrepancies are there. There are a lot of critical issues that our people need and are excluded. Just because I chose to marry a non-Indigenous man at the time, I should not have been excluded, when my sister-in-law, who is not Indigenous, had all her education paid for. That's unfair, although that has changed. But what about my granddaughter? She is a Mi'kmaw. She is not going to get the education or the health supports. She is not going to get any help for a house or for housing.

So, yes, there are a lot of critical issues. There is no support for our people who are non-status or who are not on a reservation.

Senator Martin: It is quite a list.

Ms. Augustine: It is.

Senator Martin: And very concerning. Does CAP receive some funding as an organization?

Ms. Augustine: For those issues?

Senator Martin: Just in general.

Ms. Augustine: Not for housing, not for education.

Senator Martin: As an organization, do you apply for funding?

Ms. Augustine: Very little, barely enough, and if it wasn't for monies for research or stuff like that, CAP would have nothing. They take a bit of administration to keep us going. When you're left out and there's no money coming, how are you supposed to pursue a lot of this? That's a lot of the issues the Congress and its affiliates are having.

Remember, CAP, the Congress of Aboriginal Peoples, is our national organization. My organization works with the grassroots people. I know the one who knows the issues on the ground and

soutien en santé mentale. Il y a un certain nombre de problèmes cruciaux auxquels nos gens sont confrontés.

Le logement est un autre problème. Il n'y a pas de logement pour les Autochtones hors réserve au pays. Il y en avait il y a des années, mais il n'y a plus rien.

Le logement, les soins de santé et l'éducation sont des domaines cruciaux dans lesquels il faut agir. Nos enfants, parce qu'ils n'ont pas le statut d'Indien inscrit, ou même s'ils l'ont, peuvent parfois ne pas obtenir de financement pour leurs études. Je trouve cela très décourageant.

À titre d'exemple, mon frère a épousé une non-Autochtone. Son épouse est devenue une Indienne inscrite et a fait ses études. J'ai dû travailler d'arrache-pied comme serveuse parce que mes études n'étaient pas payées du fait que j'avais épousé un non-Autochtone. Ces disparités existent. Il y a beaucoup de services cruciaux dont nos gens ont besoin et dont ils sont exclus. Ce n'est pas parce que j'ai choisi d'épouser un non-Autochtone à l'époque que j'aurais dû être exclue, alors que ma belle-sœur, qui n'est pas Autochtone, s'est fait payer toutes ses études. C'est injuste, bien que cela ait changé. Mais qu'en sera-t-il de ma petite-fille? Bien que micmaque, elle ne bénéficiera pas de soutien pour son éducation ou les services de santé. Elle n'obtiendra aucune aide pour le logement.

Donc, oui, il y a beaucoup de besoins cruciaux. Il n'y a pas de soutien pour les gens qui ne sont pas inscrits ou qui ne vivent pas dans une réserve.

La sénatrice Martin : C'est toute une liste.

Mme Augustine : En effet.

La sénatrice Martin : Et c'est très préoccupant. Est-ce que le CPA reçoit un financement en tant qu'organisation?

Mme Augustine : Pour ces problèmes?

La sénatrice Martin : Seulement en général.

Mme Augustine : Pas pour le logement, pas pour l'éducation.

La sénatrice Martin : En tant qu'organisation, obtenez-vous du financement?

Mme Augustine : Très peu, à peine assez, et s'il n'y avait pas d'argent pour la recherche ou ce genre de choses, le CPA n'aurait rien. Nous en prenons un peu pour couvrir les frais d'administration et rester en vie. Quand on est exclu et qu'il n'y a pas d'entrées d'argent, comment est-on censé poursuivre le gros de ces activités? C'est la plus grande partie des problèmes avec lesquels le congrès et ses affiliés sont aux prises.

N'oubliez pas que le CPA, le Congrès des peuples autochtones, est notre organisation nationale. Ma propre organisation travaille avec les gens de la base. Je connais ceux

what they're facing. I look to our national organization to help us to meet with the different ministers. When you have ministers or departments that don't want to recognize us as Indigenous peoples because we don't fall within what they call section 35 rights holders, I have a big issue with that. I'll stop there because I'm sure we could get into that a little further.

Senator Martin: Thank you.

The Chair: National Chief, do you have anything to add?

Mr. St. Pierre: Just on what Lorraine has spoken about, years ago, when I first joined CAP, a few years back, the theme was the "forgotten people." It seemed like it was changing a little bit, but, all of a sudden, we're still the forgotten people.

I don't care about myself. I'm 67 years old — now the world knows how old I am — but it's my grandchildren, and not just my grandchildren. All our members are part of my family. That's just the way I am. I have raised outside kids that come into my home. Some of them were native and some weren't. That's who I'm worried about; I'm worried about our youth. We sit back and look at the youth, and we say, oh, the gangs and this and that. Well, some of those kids wanted to go to school, but they couldn't because the funding is not there. Mom and dad didn't have the money to do it. Some moms and dads mortgage their houses two or three times. They go after the OSAP money, the Ontario Student Assistance Program. They go to school at a later age. Let's say they're out of school by the age of 20, and by the time they're 50, they're just finishing paying off their OSAP loan. It's not fair to those kids. They work hard. They're our next generation. They're going to fall into our steps and move forward.

Fifty years ago, we were fighting about the same thing. Fifty years ago, this is what we were fighting about, and we're still fighting the government to treat us equally. We're not asking to go over the top. We want to be on a level playing field with everybody else.

The Chair: Thank you, National Chief.

Senator Omidvar: I am not a regular member of this committee, rather an itinerant one, so if I display any lack of depth of knowledge, please put that down to that fact that I'm not a regular on this committee.

Both of you have noted your deeply felt exclusion from engagement with the government. I'm sure you have made representation to the government to be included. What is their

qui sont au courant des problèmes sur le terrain et ce à quoi ils sont confrontés. Je compte sur notre organisation nationale pour nous aider à rencontrer les différents ministres. Lorsque des ministres ou des ministères ne veulent pas nous reconnaître en tant qu'Autochtones parce que nous ne sommes pas parmi ceux qu'ils appellent les titulaires de droits en vertu de l'article 35, cela me pose un gros problème. Je vais m'arrêter ici, car je suis certaine que nous pourrions en parler plus longuement.

La sénatrice Martin : Merci.

Le président : Chef national, auriez-vous quelque chose à ajouter?

M. St. Pierre : Pour revenir à ce que Mme Augustine a dit, lorsque je me suis joint au CPA, il y a quelques années, le thème dominant, c'était « les laissés-pour-compte ». On avait l'impression que les choses changeaient un peu, mais voici que nous sommes toujours les laissés-pour-compte.

Je ne me soucie guère de moi-même. J'ai 67 ans — mon âge n'est plus un secret —, mais ce sont mes petits-enfants dont il s'agit, et pas seulement mes petits-enfants. Tous nos membres font partie de ma famille. Je suis fait ainsi. J'ai élevé des enfants venus d'ailleurs qui se sont retrouvés chez moi. Certains étaient Autochtones, d'autres non. C'est pour eux, les jeunes, que je m'inquiète. Nous regardons les jeunes et nous pensons aux gangs et à ceci et cela. Eh bien, certains de ces jeunes voulaient poursuivre leurs études, mais ne le pouvaient pas, faute de moyens financiers. Leurs parents n'avaient pas d'argent pour cela. Certains parents hypothéquent leur maison deux ou trois fois. Ces jeunes ont recours au Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario. Ils entreprennent leurs études à un âge plus avancé. S'ils quittent l'école, disons, à l'âge de 20 ans, ce n'est qu'à 50 ans qu'ils auront tout juste fini de rembourser leur prêt étudiant. Ce n'est pas juste pour ces jeunes. Ils travaillent fort. Ils sont la prochaine génération. Ils vont nous suivre dans nos pas et aller de l'avant.

Il y a 50 ans, nous nous battions pour la même chose. Il y a 50 ans, c'était le même combat et c'est encore aujourd'hui le même combat dans un même but: amener le gouvernement à nous traiter sur un pied d'égalité. Nous ne demandons rien d'exagéré. Nous voulons simplement être sur un pied d'égalité avec tous les autres.

Le président : Je vous remercie, monsieur St. Pierre.

La sénatrice Omidvar : Je ne siège pas régulièrement dans ce comité. J'en suis plutôt un membre intermittent et je vous prie donc, pour cette raison, de m'excuser si mes connaissances ne sont pas à la hauteur.

Vous avez tous deux exprimé votre mécontentement de ne pas avoir d'engagement avec le gouvernement. Je suis certaine que vous avez fait des démarches auprès du gouvernement pour être

response to you on being included in whatever programs and funding they have?

Perhaps let's start with this. I'm sure the other organizations — the AFN and the ITK — feel for your exclusion, too. How have they helped you to be included?

Mr. St. Pierre: I've set up meetings to meet with each and every one of them, and they won't meet with us. I was asked during the first year I was in office. They asked me; I thought about it. So I got my policy people in my office to write these guys a letter. Let's get a meeting going. No response.

Senator Omidvar: And from the government?

Mr. St. Pierre: I don't know how many letters we sent to Mr. Trudeau, and he won't even talk to us. I went to functions where he is there, and he'll shake my hand, and he'll say, "Elmer, you're working with CIRNAC. Keep up the good work." That's not what I want. I want to find out why we're not being included, and he is the only man that can do that. Yet, we cannot get a meeting with him. Sure, we can meet with CIRNAC and ISC, but they have to go up the hill to get what we are asking for. No matter what we've asked for, we never got it.

Ms. Augustine: I'll give you an example of one of the ways that we're excluded. The Congress of Aboriginal People signed a political accord to work in good faith and to have some joint priorities. I sit on the negotiating team for the political accord team with the federal government. We have been at that now for five years. I had mentioned — I say this to the ministers, and I say this to the deputy ministers — CAP is really getting tired of the lip service. In those meetings, they tell us, "We're going to move forward, and we'll get these tables together." We've been at these tables, like I said, for over five years. There's no policy development done. We're still excluded. They come across like they want to help, but if they were sincere in working with the Congress, I think we should have been a lot further than where we are today after five years of signing a political accord and having some joint priorities together. Are they being sincere? Maybe. But if I was sincere in working with my people, I'd make sure that I wasn't five years telling them I'm going to do this and that. I would have been working at it.

Senator Hartling: Thank you for being here. You're educating me on so many issues.

Ms. Augustine, you're in Nova Scotia; correct? Tell me a little bit about Atlantic Canada and where you're situated and some of the communities there. You are saying some are reserve and some are off reserve. Can you tell me a little bit more about that?

inclus. Qu'est-ce qu'on vous a dit au sujet de votre inclusion dans les programmes et le financement qui sont offerts?

Commençons par ceci. Je suis certaine que les autres organisations — l'APN et l'ITK — ne sont pas indifférentes à votre exclusion. Comment ont-elles aidé à vous inclure?

M. St. Pierre : J'ai organisé des réunions avec chacune d'elles, mais elles ne veulent pas nous rencontrer. On m'a posé la question pendant ma première année à la présidence. Ce sont elles qui m'ont posé la question. Après y avoir réfléchi, j'ai demandé à nos responsables des politiques d'écrire une lettre à ces gens dans le but de préparer une réunion. Aucune réponse.

La sénatrice Omidvar : Et du côté du gouvernement?

M. St. Pierre : Je ne sais pas combien de lettres nous avons envoyées à M. Trudeau. Il ne veut même pas nous parler. J'ai assisté à des réceptions où il était présent. Il me serrait alors la main en disant : « Elmer, vous travaillez avec RCAANC. Continuez votre bon travail. » Ce n'est pas ce que je veux. Je veux savoir pourquoi nous demeurons exclus, et il est le seul à pouvoir corriger la situation. Pourtant, nous n'arrivons pas à le rencontrer. Bien sûr, nous pouvons rencontrer les représentants de RCAANC et de SAC, mais ils doivent se rendre sur la Colline pour obtenir ce que nous demandons. Quoi que nous demandions, nous ne l'avons jamais obtenu.

Mme Augustine : Je vais vous donner un exemple montrant comment nous sommes exclus. Le Congrès des peuples autochtones a signé un accord politique visant à instaurer un climat de travail de bonne foi et à établir des priorités communes. Je fais partie de l'équipe de négociation de l'accord politique avec le gouvernement fédéral. C'est ce que nous faisons depuis cinq ans. J'avais déclaré — je l'ai dit aux ministres et aux sous-ministres — que le CPA commence vraiment à en avoir assez des belles paroles. À ces réunions, on nous assure que nous irons de l'avant et que nous réunirons ces tables. Comme je l'ai dit, nous participons à ces discussions depuis plus de cinq ans. Aucune politique n'y est élaborée. Nous demeurons exclus. Ils donnent l'impression de vouloir aider, mais s'ils étaient sincères dans leur collaboration avec le congrès, nous aurions dû, je pense, aller beaucoup plus loin que là où nous en sommes aujourd'hui, cinq ans après la signature de l'accord politique et l'établissement de priorités communes. Sont-ils sincères? Peut-être. Mais si j'étais sincère en travaillant avec mes gens, je voudrais à m'abstenir de leur dire pendant cinq ans que je vais faire ceci ou cela. J'aurais plutôt travaillé à le faire.

La sénatrice Hartling : Merci de votre comparution être ici. J'en apprends beaucoup sur de nombreuses questions.

Madame Augustine, vous êtes en Nouvelle-Écosse, n'est-ce pas? Parlez-moi un peu de la situation dans la région de l'Atlantique, des endroits où vous êtes implantés et de certaines des communautés qui s'y trouvent. Vous dites que certains

Ms. Augustine: Certainly.

At the Native Council of Nova Scotia, which is what I represent, we work with those who are non-status and those who are status but do not live on the reserve. They come to my organization for help. We try to provide employment and training for them, which is something that we negotiated for. I'm trying to provide some programs and services because, once you leave the reserve, sometimes you can't get help when you go back to your community, so we are there to try and pick up the pieces and find some programming.

My communities are spread throughout the province. I'm located in Truro. In order to ensure that my constituency is helped, I have eight different offices throughout the province. That's all funded by different programs, administration, and that's the only thing — I don't get any additional funding for my offices. I don't get any kind of funding for being in an organization. I do get a little bit of BOC, or basic organizational capacity, funding. I think it's \$260,000 a year to run my organization, and I know that, in fact, some reserves get up to \$2 million and only have about 120 members. There is quite that discrepancy.

My organization is there to advocate on behalf of and to ensure that our rights are recognized as Indigenous peoples. When someone tells me, "You're not Indigenous," or "You're not a section 35 rights holder," I tend to get pretty upset because my great-grandfather signed the 1752 treaty.

Senator Hartling: From your experience and from those people you are meeting, how many of those people would have relatives like your granddaughter who would have that problem? Is it a common issue?

Ms. Augustine: Very common.

Senator Hartling: Do you have numbers on that?

Ms. Augustine: No. I have a constituency that I work with, the whole province. Now, remember, back in the day, it was not a good thing to be an Indian. A lot of people would not admit who they were or who their family was due to the discrimination. Unfortunately, with my looks, I couldn't hide it. The racism is out there, even systemic racism that we still face with our own brothers and sisters. It's not created by them. It's created by the way the government has divided and conquered us. Until that changes and until this government recognizes who we are and that we're not a fly-by-night group — my organization has been around for almost 50 years, and the Congress has been around for over 50 years. They were the first organization to start. The Assembly of First Nations was part of the Native Council of

membres sont dans des réserves et d'autres hors réserve. Pouvez-vous m'en dire un peu plus à ce sujet?

Mme Augustine : Certainement.

Au Conseil des Autochtones de la Nouvelle-Écosse, que je représente, nous travaillons auprès d'Indiens non inscrits et de ceux qui sont inscrits, mais qui vivent hors réserve. Ils s'adressent à notre organisation pour obtenir de l'aide. Nous essayons de leur trouver de l'emploi et de la formation, ce pour quoi nous avons négocié. Nous tâchons d'offrir des programmes et des services parce qu'une fois qu'ils quittent la réserve, il n'est pas toujours possible d'obtenir de l'aide à leur retour dans leur communauté. Nous sommes donc là pour essayer de réparer les pots cassés et de trouver des programmes.

Nos communautés sont disséminées dans toute la province. Je travaille à Truro. Nous avons huit bureaux dans la province pour servir notre clientèle. Tout cela est financé par des programmes différents, pour l'administration, et c'est la seule chose. Nous ne recevons pas de fonds supplémentaires pour maintenir nos bureaux. Nous ne recevons aucun financement du fait de notre appartenance à une organisation. Nous recevons un modeste financement pour la capacité organisationnelle de base. Je crois que le coût de fonctionnement de l'organisation est de 260 000 \$ par année. Je sais qu'il y a certaines réserves qui obtiennent 2 millions de dollars à ce titre, bien qu'elles ne comptent que quelque 120 membres. Il y a effectivement de telles disparités.

Notre organisation est là pour défendre et faire reconnaître nos droits en tant qu'Autochtones. Lorsque quelqu'un me dit que je ne suis pas Autochtone ou que je ne suis pas titulaire de droits en vertu de l'article 35, j'ai peine à me contenir, puisque mon arrière-grand-père a été signataire du traité de 1752.

La sénatrice Hartling : D'après votre expérience et vos rencontres avec les gens, combien d'entre eux ont, comme votre petite-fille, des parents dans cette situation? Est-ce une situation courante?

Mme Augustine : Très courante.

La sénatrice Hartling : Avez-vous des chiffres à ce sujet?

Mme Augustine : Non. Nous avons un électorat, toute la province, auprès de qui je travaille. Souvenez-vous qu'à l'époque être un Indien n'était pas avantageux. À cause de la discrimination raciale, beaucoup de gens n'admettaient pas qui ils étaient ou qui était leur famille. Malheureusement, mes traits m'empêchaient de cacher mes origines. Le racisme existe, même le racisme systémique que nous subissons de la part de nos propres frères et sœurs autochtones. Ce ne sont pas eux qui l'ont créé. Il est le résultat de la façon dont nous avons été divisés et conquis par les autorités gouvernementales. Cela ne changera pas tant que le gouvernement ne reconnaîtra pas qui nous sommes et que nous ne sommes pas un groupe appelé à disparaître. Notre organisation existe depuis près de 50 ans et le congrès depuis

Canada, as was the Métis National Council. I have been around a long time, too, with the organization, so I know the history, and I know where we came from. We had a voice, because we were the forgotten people. That still stands today, after 50 years. It's kind of sad.

plus de 50 ans. Il a été la première organisation à être mise sur pied. L'Assemblée des Premières Nations faisait partie du Conseil des autochtones du Canada, tout comme le Ralliement national des Métis. Comme je suis dans l'organisation depuis longtemps, j'en connais l'histoire et je sais d'où nous venons. Nous y avions une voix parce que nous étions les gens laissés pour compte. C'est toujours le cas aujourd'hui, 50 ans plus tard. C'est plutôt triste.

Senator Hartling: It's hard, I'm sure. Thank you for sharing. I appreciate it.

Ms. Augustine: No problem.

Senator Patterson: I would just like to mention to National Chief St. Pierre that our committee will be studying the TRC bill, and we will, I can almost say for sure, welcome you to be a witness. Maybe this will be an opportunity for us to give you the recognition that you have so eloquently described you haven't received from Canada, at least in this one important area.

I want to ask a bit more about the political accord. Ms. Augustine, you are very familiar with it. If we're going to try and help you to fix these problems that you so eloquently described of basically being discriminated against, even within the Indigenous peoples of Canada, I would have thought the political accord would be the vehicle. Is that what we should be tackling when we look at the failure to fulfill the promise of the *Daniels* case? Does it have potential? Why is it taking so long?

Ms. Augustine: I think the reason it's taking so long is that the federal government, at least from CIRNAC's perspective, has taken on to work with us, but it's also other departments that need an education on who the non-status and the off-reserve people really are. A lot of the different ministers and different departments, and even the Department of Justice, for example, have a really hard time accepting *Daniels*. There has been no movement because of *Daniels*. You have to remember that the Congress of Aboriginal Peoples — and I was one of the original signatories to the *Daniels* case — was there for the non-status and the Métis. When the *Daniels* decision came down, the federal government probably found it easier to say, "Well, we'll work with the Métis," leaving out the non-status. The Department of Justice still refuses to move on the *Daniels* decision, which is a Supreme Court decision, the highest court in our country, and still refuses to acknowledge that we are.

One of the things that the *Daniels* decision says is that the non-status and Métis are Indians. Now, a lot of people don't like the word "Indian," but our Constitution, under section 35, is clear: "Aboriginal peoples" means Indian, Inuit and Métis. It does not say "First Nations." It doesn't say that. I have noticed in a lot of government sites that "Aboriginal people" and "section 35 rights holders" means First Nations, Inuit and Métis. I continue to say, as a Canadian, as an Indigenous person of this

La sénatrice Hartling : C'est pénible, j'en suis sûre. Merci de votre comparution. Je vous en suis reconnaissante.

Mme Augustine : Pas de problème.

Le sénateur Patterson : J'aimerais simplement dire au chef national St. Pierre que notre comité étudiera le texte législatif sur la Commission de vérité et réconciliation et que je peux presque l'assurer que nous l'inviterons à témoigner. Ce sera peut-être l'occasion pour nous de vous accorder la reconnaissance que, comme vous l'avez exprimé avec éloquence, vous n'avez pas reçue du Canada, du moins dans cet important domaine.

Je voudrais en savoir un peu plus sur l'accord politique. Madame Augustine, vous le connaissez très bien. Si nous voulons vous aider à régler les problèmes que vous avez si bien décrits comme étant essentiellement discriminatoires, même chez les peuples autochtones du Canada, j'aurais pensé que l'accord politique serait le moyen tout indiqué. Est-ce sur cela que nous devrions nous attarder lorsque nous nous pencherons sur l'incapacité de donner suite à l'arrêt *Daniels*? L'accord offre-t-il de réelles possibilités? Pourquoi faut-il autant de temps?

Mme Augustine : Si cela prend autant de temps, je pense, c'est que le gouvernement fédéral, du moins à RCAANC, a fini par accepter de travailler avec nous, mais que d'autres ministères ont besoin de savoir qui sont les Indiens non inscrits et hors réserve. Beaucoup de différents ministres et de ministères, même le ministère de la Justice, par exemple, ont beaucoup de mal à accepter l'arrêt *Daniels*. Rien n'a bougé depuis l'arrêt *Daniels*. Il ne faut pas oublier que le Congrès des peuples autochtones — et j'étais l'un des premiers signataires de la requête dans l'affaire *Daniels* — représentait les Indiens non inscrits et les Métis. Dans le sillage de l'arrêt *Daniels*, le gouvernement fédéral a probablement trouvé plus facile de s'en tenir à travailler avec les Métis, en excluant les Indiens non inscrits. Le ministère de la Justice refuse toujours de donner suite à l'arrêt *Daniels*, qui émane pourtant de la Cour suprême, le plus haut tribunal du pays, et refuse toujours de reconnaître qui nous sommes.

L'arrêt *Daniels* établit, entre autres, que les Indiens non inscrits et les Métis sont des Indiens. Beaucoup n'aiment pas le terme « Indien », mais l'article 35 de la Constitution précise que l'expression « peuples autochtones » s'entend des Indiens, des Inuits et des Métis. Elle ne fait pas mention des « Premières Nations ». Elle ne le dit pas. J'ai remarqué dans beaucoup de sites gouvernementaux que « peuples autochtones » et « titulaires de droits en vertu de l'article 35 » désignent les Premières

country, that I was not asked or talked to about the constitutional change. It hasn't been changed. Section 35 has not been changed. I have a big issue with it when they start using the term "First Nations, Inuit and Métis." That's where the distinction base is coming from, and that's the excuse they use. A distinction base means First Nations, Inuit and Métis. I'm a First Nations, but the grammar "First Nation" also means a band or a reserve. That's how we're being left out through the distinction based.

Senator Patterson: Yet, Harry Daniels and James Sinclair — I was at those meetings — had a very strong voice at the meetings to repatriate the constitutional —

Ms. Augustine: Absolutely. I was at the constitutional talks. Harry Daniels and Jim Sinclair were both leaders of the Congress of Aboriginal Peoples. It's so sad that their legacy is not being held up, what they fought so hard to do. It's disheartening that we're left out.

Senator Patterson: As I understand it, even with the other Métis organizations in Canada — I'm not saying you are included — there seems to be a division within the Métis of the MNC and the other organization. Does that complicate things for you? I'm wondering out loud whether you have some common cause with them, and it's unfortunate that there is fragmentation. Do you have a comment on that?

Ms. Augustine: I can't comment on that. When you are talking about Métis, for the Government of Canada, obviously, it's the Métis National Council, which represents the Western provinces. When it comes to Métis people, there are Métis that don't fall under the Red River Valley. You have Métis in different provinces. What "Métis" means, actually, is "mixed blood." A non-status Indian is a mixed blood.

When this happened, the Métis National Council jumped on the *Daniels* case. Why they split, I'm not sure. It doesn't affect us because we were never part of that. We were excluded from that even though we represent some Métis in some areas. They don't have a voice. Unless you live in the Red River, then you're not considered a Métis. That conflict that's happening within the Métis National Council doesn't affect us in that perspective. It affects our Métis people across the country who identify themselves as Métis rather than non-status.

Senator Patterson: Thank you.

Ms. Augustine: You're welcome.

Nations, les Inuits et les Métis. Je continue de dire, en tant que Canadienne, en tant qu'Autochtone dans ce pays, qu'on ne m'a pas parlé de la modification de la Constitution. Elle n'a pas été modifiée. L'article 35 n'a pas été modifié. Je trouve cela très problématique quand on commence à employer l'expression « Premières Nations, Inuits et Métis ». C'est là la base de distinction, et c'est le prétexte qui est utilisé. Une base de distinction désigne les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Je suis membre d'une Première Nation, mais l'expression « Première Nation » sert également à désigner une bande ou une réserve. C'est ainsi que nous sommes exclus par cette distinction.

Le sénateur Patterson : Pourtant, Harry Daniels et James Sinclair — j'étais présent à ces réunions — ont parlé très fort lors des réunions visant à rapatrier les...

Mme Augustine : Tout à fait. J'ai assisté aux discussions constitutionnelles. Harry Daniels et Jim Sinclair étaient tous deux des dirigeants du Congrès des peuples autochtones. Il est réellement attristant que leur legs n'ait pas duré, ce pour quoi ils se sont tellement battus. C'est décourageant de constater que nous sommes exclus.

Le sénateur Patterson : D'après ce que je comprends, même avec les autres organisations métisses au Canada — je ne dis pas que vous êtes de celles-là —, il semble y avoir une dissension parmi les Métis, entre le Ralliement national des Métis, ou RNM et l'autre organisation. Est-ce que cela vous complique la vie? Je me demande simplement à voix haute si vous faites cause commune avec eux. Il est malheureux que cette discorde ait éclaté. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

Mme Augustine : Je ne peux pas me prononcer là-dessus. Lorsqu'on parle des Métis, pour le gouvernement du Canada il s'agit, bien entendu, du Ralliement national des Métis, qui est présent dans les provinces de l'Ouest. Quant aux Métis proprement dits, il y en a qui ne sont pas originaires de la vallée de la rivière Rouge. Il y a des Métis dans les différentes provinces. En fait, « Métis » signifie « sang-mêlé ». Un Indien non inscrit est un sang-mêlé.

Lorsque cela s'est produit, le Ralliement national des Métis a sauté sur l'affaire *Daniels*. Je ne sais pas exactement la cause de la discorde. Elle ne nous touche pas parce que nous n'avons jamais participé à ce débat. Nous en avons été exclus, même si nous représentons des Métis dans certaines régions. Ils n'ont pas voix au chapitre. À moins de vivre dans la vallée de la rivière Rouge, on n'est pas considéré comme un Métis. De ce point de vue, le conflit au sein du Ralliement national des Métis ne nous touche pas. Elle touche les gens de tout le pays qui s'identifient comme Métis plutôt que comme Indiens non inscrits.

Le sénateur Patterson : Merci.

Mme Augustine : De rien.

The Chair: The time for this panel is now complete. I wish to thank National Chief St. Pierre for coming, and President Chief Augustine for joining us this evening as well. We really appreciate your testimony.

We will now switch gears and resume our study into the federal implementation of the Cannabis Act as it relates to Indigenous peoples in Canada. Please note that Malcolm Ranta, Executive Director of the Ilisaqsivik Society, is no longer able to join us for this panel. He will be rescheduled at a later date.

On the second panel, we will hear, from Behdzi Ahda First Nation, Chief Wilbert Kochon; and Nick Leeson, legal counsel; and, from the First Nations Chiefs of Police Association, Edward Lennard Busch, Executive Director.

Wela'lin, thank you, to both our witnesses for being here. You will each have approximately five minutes to make opening remarks, which will be followed by a question-and-answer session of approximately five minutes per senator. Due to time constraints, please keep your exchanges brief and precise. To avoid interrupting or cutting anyone off, I will hold up this sign when there is one minute left on your allocated time.

I now invite Chief Kochon to begin his remarks.

Wilbert Kochon, Chief, Behdzi Ahda First Nation: Good evening. I just came in last night. Last time, we tried to do it virtually, and it didn't work, so here I am in person. It is nice to meet you, senators. Thank you for allowing me to do my presentation. I have a written presentation, and I will try to read it as fast I can. I hope you can keep up.

The Chair: You have five minutes.

Mr. Kochon: Five minutes? Wow. Okay. I will start right now.

Good evening, Mr. Chairman and other honourable members of the committee. I am the Chief of the Behdzi Ahda First Nation. I represent the Dehla Got'ine from the community of Colville Lake. The Dehla Got'ine are Dene people traditionally occupying the Lower Mackenzie Valley of the Northwest Territories. I would like to acknowledge that I am speaking to you from Denendeh, which is also Treaty 11 territory. Our history on these lands dates back to time immemorial, beyond the reach of memory or record. We are the first inhabitants of these lands. This must be kept in mind when discussing issues concerning the inherent and unalienable right to self-governance held by all self-determining peoples.

Le président : Le temps prévu pour ce groupe de témoins est maintenant écoulé. Je tiens à remercier le chef national St. Pierre d'être venu, ainsi que la présidente Augustine de s'être jointe à nous ce soir. Nous vous sommes vraiment reconnaissants de vos témoignages.

Nous allons maintenant changer de cap et reprendre notre étude de la mise en application par le gouvernement fédéral de la Loi sur le cannabis en ce qu'elle concerne les peuples autochtones au Canada. Veuillez noter que Malcolm Ranta, directeur général de la Société d'Ilisaqsivik ne peut pas se joindre à nous comme prévu. Sa comparution sera reportée à une date ultérieure.

Dans le deuxième groupe de témoins, nous entendrons Wilbert Kochon et Me Nick Leeson, respectivement chef et conseiller juridique de la Première Nation Behdzi Ahda, ainsi qu'Edward Lennard Busch, directeur général de l'Association des chefs de police des Premières Nations.

Wela'lin, merci à nos deux témoins d'être ici. Vous disposerez chacun d'environ cinq minutes pour votre déclaration liminaire, qui sera suivie d'une période de questions et réponses d'environ cinq minutes par sénateur. En raison de contraintes de temps, je vous prie d'être brefs et précis dans vos échanges. Afin d'éviter d'avoir à interrompre qui que ce soit, je ferai voir ce carton une minute avant la fin de votre temps de parole.

J'invite le chef Kochon à prendre la parole.

Wilbert Kochon, chef, Première Nation Behdzi Ahda : Bonsoir. Je suis arrivé hier soir. La dernière fois que je devais comparaître, nous avons essayé en mode virtuel, mais cela n'a pas fonctionné. Je suis donc ici en personne. Je suis heureux de vous rencontrer. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de faire un exposé. J'ai ici le texte de mon exposé, que je vais tenter de lire le plus rapidement possible. J'espère que vous pourrez me suivre.

Le président : Vous avez cinq minutes.

M. Kochon : Cinq minutes? Wow. D'accord. Je vais commencer sans plus tarder.

Bonsoir, monsieur le président et honorables membres du comité. Je suis le chef de la Première Nation Behdzi Ahda. Je représente les Got'iné de Dehla de la communauté de Colville Lake. Les Got'iné de Dehla sont des Dénés qui occupent traditionnellement la vallée du bas Mackenzie dans les Territoires du Nord-Ouest. Je tiens à souligner que je m'adresse à vous depuis le Denendeh, qui est également un territoire visé par le Traité n° 11. Notre présence sur ces terres remonte à des temps immémoriaux. Nous sommes les premiers habitants de ces terres. Il faut garder cela à l'esprit lorsqu'on discute de questions concernant le droit inhérent et inaliénable à l'autonomie gouvernementale de tous les peuples jouissant d'autodétermination.

To begin, I want to thank you for inviting me to participate on behalf of the Dehla Got'ine in studying the Cannabis Act and how it affects Indigenous peoples, and in particular, regarding our inherent right and the power to pass laws regulating the use, production, and distribution of cannabis on behalf of the Dehla Got'ine. As we will discuss, cannabis legalization and regulation are critically linked to broader issues, including self-determination and reconciliation. These affect the future of our community.

The Cannabis Act is falling short in recognizing Indigenous rights. Cannabis was made legal in Canada in 2018 with the passage of the Cannabis Act. This has changed many things. It also kept many things the same. It failed to recognize the inherent rights of Indigenous peoples. By denying Indigenous peoples and our governments the right to decide how the new law should apply in our communities, it failed to uphold our rights.

The act merely includes opportunities for review of the impact of cannabis on Indigenous persons and communities, but it does not make space for Indigenous governments to protect our communities. For instance, under the act, provincial and territorial governments can issue licenses for cannabis use, including how it is grown, sold and distributed. Indigenous governments cannot. Once again, Indigenous people are afterthoughts. The act also permits provincial and territorial governments to authorize certain activities and oversee retail distribution and the sale of cannabis in their jurisdictions, but it recognizes no similar ability for Indigenous governments. The decision to leave out Indigenous governments dishonours our government-to-government relationship. It brings to mind colonial laws and ways of doing things, which have no place in the era of reconciliation. No principled justification was provided for giving these regulatory powers over cannabis activities to provincial governments but not to Indigenous governments.

There are gaps between cannabis regulation and standards for inherent rights. Fortunately, fixing these gaps in the legislative framework need not be a difficult task, that is, it wouldn't take much work to formally recognize Indigenous rights in this area. Small amendments to the legislative framework and/or government mandates could easily recognize Indigenous governments as having jurisdiction to regulate cannabis for medical and recreational use in our communities. For example, the act could be amended to include references to Indigenous governments where lawmaking and regulatory powers are given to provincial governments. This would include amendments to section 69 of the act. This would be done by adding references to

Je tiens dès le départ à vous remercier de m'avoir invité à participer, au nom des Got'ine de Dehla, à l'étude de la Loi sur le cannabis et de ses répercussions sur les peuples autochtones, en particulier en ce qui concerne notre droit inhérent et du pouvoir de légiférer en matière de consommation, de production et de distribution de cannabis pour le compte des Got'ine de Dehla. Comme nous en ferons état, la légalisation et la réglementation du cannabis sont étroitement liées à des enjeux plus vastes, notamment l'autodétermination et la réconciliation, qui auront des répercussions sur l'avenir de notre communauté.

La Loi sur le cannabis ne reconnaît pas suffisamment les droits des Autochtones. Le cannabis a été légalisé au Canada en 2018 avec l'adoption de la Loi sur le cannabis. Elle a changé bien des choses, mais en a aussi laissé beaucoup inchangées. Elle a passé outre les droits inhérents des peuples autochtones. En ne reconnaissant pas aux peuples autochtones et à nos gouvernements le droit de décider de ses modalités d'application dans nos communautés, la nouvelle loi a porté atteinte à nos droits.

La loi ne fait qu'offrir la possibilité d'examiner les répercussions du cannabis sur les personnes et les communautés autochtones, mais elle ne laisse pas de place aux gouvernements autochtones pour protéger nos communautés. Par exemple, aux termes de la loi, les gouvernements provinciaux et territoriaux peuvent délivrer des permis pour des activités liées au cannabis, y compris sa culture, sa vente et sa distribution. Les gouvernements autochtones ne le peuvent pas. Encore une fois, on pense aux Autochtones après coup. La loi permet également aux gouvernements provinciaux et territoriaux d'autoriser certaines activités et de surveiller la distribution et la vente au détail de cannabis sur leur territoire, mais elle n'accorde aucun pouvoir semblable aux gouvernements autochtones. La décision d'exclure les gouvernements autochtones porte atteinte à notre relation de gouvernement à gouvernement. Cela me fait penser aux lois coloniales et aux façons de faire qui n'ont pas leur place à l'ère de la réconciliation. Aucune justification de principe n'a été donnée pour accorder ces pouvoirs de réglementation sur les activités liées au cannabis aux gouvernements provinciaux, mais non aux gouvernements autochtones.

Il y a des incompatibilités entre la réglementation du cannabis et les normes relatives aux droits inhérents. Heureusement, ce ne sera pas forcément une tâche difficile de les éliminer dans le cadre législatif, c'est-à-dire qu'il ne faudrait pas beaucoup de travail pour reconnaître officiellement les droits des Autochtones dans ce domaine. De petites modifications apportées au cadre législatif ou aux mandats gouvernementaux permettraient facilement de reconnaître que les gouvernements autochtones ont compétence pour réglementer la consommation de cannabis à des fins médicinales et récréatives dans leurs communautés. Par exemple, la loi pourrait être modifiée de façon à inclure des renvois aux gouvernements autochtones dans les cas où des

Indigenous laws next to references to provincial laws. This change would be easy to make and should have been provided at the outset.

Even though the act has only been around for four years, it is already outdated. The United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples commits Canada to take all measures necessary to ensure that all laws, including the Cannabis Act, reflect the principles and rights set out in UNDRIP, including the right to self-determination, while also respecting Aboriginal and treaty rights recognized and affirmed by the Constitution. This means all federal law, mandates and policies — old and new — must be reviewed thoroughly to ensure that they comply with UNDRIP. Simply put, the act is not in line with UNDRIP. In order for it to become so, the act should be amended to give First Nations space to control the licensing, marketing, sale and distribution of cannabis in their communities.

Turning to cannabis regulation and the Dehlà Got'ine self-government, this is the context in which we are currently negotiating our modern, non-treaty self-government agreement in trilateral negotiations with Canada and the Government of the Northwest Territories. Those negotiations are motivated by the understanding that our inherent right to govern ourselves will be respected and that our Indigenous lawmaking powers will be recognized. Meeting that requirement means having an agreement that keeps pace with the current understanding of our rights. This includes pushing beyond what the Cannabis Act allows. There should be scope within our agreement to regulate the production and sale of cannabis products, not merely the allowance for its prohibition. Anything less would fail to offer sufficient scope for making laws tailored to our specific needs.

Right now, our focus is on preventing the proliferation of unwanted cannabis products in our community, but it does not end there. We should have the full range of abilities that the provinces and territories have to work with Canada to decide whether and how the production, distribution and enforcement of cannabis can be done in our community.

In summary, we applaud the Senate's commitment to reviewing the approach taken on the cannabis file to better incorporate the interests and rights of Indigenous peoples. Overall, we see this review to be a small part of a broader, long-term, nation-to-nation discussion on the future direction of both the act and complementary federal legislation and approaches to Indigenous self-governance more broadly. We must ensure that

pouvoirs législatifs et réglementaires sont conférés aux gouvernements provinciaux. Cela supposerait de modifier l'article 69 de la loi. Pour ce faire, il suffirait d'ajouter des renvois aux lois autochtones à côté des renvois aux lois provinciales. Cette modification serait facile à apporter et aurait dû être prévue dès le départ.

Même si la loi n'existe que depuis quatre ans, elle est déjà désuète. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones engage le Canada à prendre toutes les mesures nécessaires pour que toutes ses lois, dont la Loi sur le cannabis, soient conformes aux principes et aux droits énoncés dans la déclaration, y compris le droit à l'autodétermination, tout en respectant les droits ancestraux et les droits découlant des traités qui sont reconnus et confirmés par la Constitution. Cela signifie que toutes les lois, mandats et politiques fédéraux — anciens et nouveaux — doivent être examinés en profondeur pour assurer leur conformité à la Déclaration des Nations Unies. Pour tout dire, la Loi sur le cannabis n'est pas conforme à la déclaration. Pour le devenir, elle doit être modifiée de façon à donner aux Premières Nations l'espace nécessaire pour contrôler la délivrance de permis, la commercialisation, la vente et la distribution du cannabis dans leurs collectivités.

Pour ce qui est de la réglementation du cannabis et de l'autonomie gouvernementale des Got'ine de Dehla, voici le contexte dans lequel nous négocions actuellement notre accord moderne d'autonomie gouvernementale hors du cadre des traités dans des pourparlers trilatéraux avec le Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Ces négociations sont motivées par la compréhension que notre droit inhérent de nous gouverner nous-mêmes sera respecté et nos pouvoirs législatifs autochtones reconnus. Pour satisfaire à cette exigence, l'accord doit correspondre à nos droits tels qu'ils sont compris actuellement, soit notamment aller au-delà de ce que permet la Loi sur le cannabis. Notre accord devrait prévoir la possibilité de réglementer la production et la vente de produits du cannabis, au lieu de simplement autoriser leur interdiction. Rien de moins n'offrirait la latitude suffisante pour élaborer des lois adaptées à nos besoins particuliers.

À l'heure actuelle, nous nous employons surtout à empêcher la prolifération de produits du cannabis indésirables dans notre collectivité, mais cela ne s'arrête pas là. Nous devrions avoir tout l'éventail des moyens dont disposent les provinces et les territoires pour décider avec le Canada comment peuvent se faire la production et la distribution du cannabis et l'application de la loi qui le concerne.

En résumé, nous félicitons le Sénat de son engagement à examiner l'approche adoptée dans le dossier du cannabis afin de mieux tenir compte des intérêts et des droits des peuples autochtones. Dans l'ensemble, nous voyons cet examen comme une petite partie d'une discussion plus vaste, à long terme, de nation à nation sur l'orientation future de la Loi sur le cannabis et des lois et approches fédérales connexes en ce qui concerne

the legislative approach put forward enables us to live side by side and build a future of prosperity together, while respecting our spheres of authority and properly accommodating distinctions-based governance structures. I want to encourage you to make changes to the act and its regulations to allow Indigenous jurisdiction over cannabis activities to be fully recognized so that we can decide what legalization means in our communities.

We appreciate you listening to us this evening, and we're ready to answer any questions you might have. Thank you. I have a lawyer on the line to assist.

The Chair: Thank you very much, Chief Kochon. You did a great job.

Now I invite Mr. Busch to give his opening remarks.

Edward Lennard Busch, Executive Director, First Nations Chiefs of Police Association: Thank you for inviting me today. I consider it an honour and a privilege to be here before you. I appear before you as the Executive Director of the First Nations Chiefs of Police Association. I am of Sioux ancestry, and my traditional homeland is the Kahkewistahaw First Nation near Broadview, Saskatchewan.

About myself, I started my career in policing back in 1978 when I became a band constable at a small community in northern Manitoba, South Indian Lake — O-Pipon-Na-Piwin it's called. I did that for two years, and then I joined the RCMP as a native special constable. Five years later, I went back to training, and after six months in Regina, I became a full constable with the RCMP. I worked in northern Manitoba and then was transferred to Winnipeg where I worked in drug enforcement and drug intelligence. I was then transferred to become an instructor at the RCMP training academy in Regina.

In 1999, I was commissioned to the rank of inspector with the RCMP and moved to Ottawa, where I was put in charge of the national Aboriginal policing branch. Following that, I became a security liaison officer for Governors General Adrienne Clarkson and Michaëlle Jean and was their travel officer for three and a half years.

My last RCMP posting was at the Canadian Police College, where I was the Director in charge of the Professional Development Centre for Indigenous Policing, and then the last few years I was in charge of the Police Leadership Centre at the Canadian Police College.

In 2014, I retired and became the Chief of Police at a small First Nations police service in Saskatchewan, the File Hills First Nations Police Service, and as the chief, I sat on the executive of

l'autonomie gouvernementale des Autochtones en général. Nous devons veiller à ce que l'approche législative mise de l'avant nous permette de cohabiter et de bâtir ensemble un avenir de prospérité, qui respecte nos sphères d'autorité et en fasse la place voulue à des structures de gouvernance fondées sur les distinctions. Je vous encourage à apporter des changements à la Loi et à ses règlements afin de permettre aux Autochtones d'exercer pleinement leur compétence en matière de cannabis, de sorte que nous puissions décider par nous-mêmes ce que signifie la légalisation dans nos collectivités.

Nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir nous écouter ce soir et nous sommes prêts à répondre à vos questions. Merci. J'ai un avocat en ligne pour m'aider.

Le président : Merci beaucoup, chef Kochon. Vous avez fait un excellent travail.

J'invite maintenant M. Busch à faire sa déclaration préliminaire.

Edward Lennard Busch, directeur général, Association des chefs de police des Premières Nations : Merci de m'avoir invité aujourd'hui. Je considère comme un honneur et un privilège d'être devant vous. Je comparais à titre de directeur général de l'Association des chefs de police des Premières Nations. Je suis d'ascendance sioux et ma patrie ancestrale est la Première Nation Kahkewistahaw, près de Broadview, en Saskatchewan.

J'ai commencé ma carrière de policier en 1978, lorsque je suis devenu agent de bande dans une petite collectivité du Nord du Manitoba, South Indian Lake — O-Pipon-Na-Piwin. Je l'ai été pendant deux ans, puis je me suis joint à la GRC en tant que gendarme spécial autochtone. Cinq ans plus tard, je suis retourné en formation et, après six mois à Regina, je suis devenu gendarme à plein titre de la GRC. J'ai travaillé dans le Nord du Manitoba, puis j'ai été muté à Winnipeg, où je travaillais dans la lutte antidrogue et le renseignement sur les drogues. J'ai ensuite été muté à Regina pour devenir instructeur à l'École de la GRC.

En 1999, j'ai été nommé inspecteur à la GRC et j'ai à Ottawa, où on m'a confié la Sous-direction des services nationaux de police autochtones. Par la suite, je suis devenu agent de liaison en matière de sécurité pour les gouverneurs généraux Adrienne Clarkson et Michaëlle Jean et j'ai été l'officier chargé de leurs déplacements pendant trois ans et demi.

Ma dernière affectation à la GRC a été au Collège canadien de police, où j'ai été directeur responsable du Centre de perfectionnement pour les services policiers aux autochtones, puis, ces dernières années, responsable du Centre de perfectionnement en leadership.

En 2014, j'ai pris ma retraite et je suis devenu chef d'un petit corps de police autochtone en Saskatchewan, le File Hills First Nations Police Service, en qualité de quoi je siégeais au conseil

the First Nations Chiefs of Police Association. I retired from the File Hills Police last New Year's Eve and, four days later, I was asked to become the Executive Director of the FNCPA, so my retirement plans lasted four days. I asked my wife, "Should I take the job?" She said, "Yes. Get out of here. Do something." She was already getting tired of me.

The First Nations Chiefs of Police Association was established as a not-for-profit organization in January 1993, shortly after the implementation of the First Nations Policing Program that the federal government put into place. The purpose of the FNCPA is to serve First Nations police services and First Nations territories across Canada by facilitating the highest level of professionalism and accountability in a manner that reflects the unique cultures, constitutional status, social circumstances, traditions and aspirations of First Nations peoples in Canada.

We operate with funding from the federal government. Some revenues are raised through member fees and the FNCPA's national conference. The FNCPA has also received project funding on specific projects, one being opioid awareness and cannabis awareness when the act came in. We concentrated mostly on the impact it would have on impaired driving and did a program directed at youth across the country. We are a not-for-profit status organization.

Currently, there are 36 self-administered First Nations police services across Canada, all but six of these being in the provinces of Quebec and Ontario. The remaining six are in the Western provinces. These police services are very diverse in many areas in things such as their geographic location, urban, rural, the remoteness, their jurisdictional boundaries, the size and the population that they serve. They are diverse in the size of their police services. They are diverse in the way their services are offered and available. There is diversity in economic support. Some are very remote, isolated communities; others border on major cities and have a lot more amenities. In particular, in Tsuut'ina, where I was going to talk to you a few weeks ago, they have a casino and they have a Costco. They are quite different than a lot of the reserves that we have in more isolated areas. The governance structures are different. The infrastructure is different. The relationships that they have with the provinces are varied as well.

There is a lot of diversity, and because of this diversity it is somewhat difficult to achieve an absolute consensus on most issues, such as the implementation of the Cannabis Act. I can, however, share some comment, opinions and observations from the First Nations chiefs of police that I heard expressed during consultations in my preparation for this appearance and also from my own personal experience as a First Nations chief of police.

exécutif de l'Association des chefs de police des Premières Nations. J'ai pris ma retraite de la police de File Hills la veille du dernier jour de l'An et, quatre jours plus tard, on m'offrait le poste de directeur général de l'association, de sorte que mes plans de retraite ont duré quatre jours. J'ai demandé à ma femme : « Est-ce que je devrais accepter le poste? » Elle a dit : « Oui. Sors d'ici. Fais quelque chose. » Elle n'en pouvait déjà plus de me voir.

L'Association des chefs de police des Premières Nations a été instituée organisme à but non lucratif en janvier 1993, peu après la mise en œuvre du Programme des services de police des Premières Nations créé par le gouvernement fédéral. Elle a pour mandat de servir les corps de police et les territoires des Premières Nations partout au Canada en favorisant le plus haut degré de professionnalisme et de responsabilisation chez ses membres, le tout d'une manière qui reflète les cultures, le statut constitutionnel, le contexte social, les traditions et les aspirations uniques des Premières Nations.

Nous recevons du financement du gouvernement fédéral. Nous tirons aussi un revenu des cotisations de nos membres et de notre conférence nationale. L'association a aussi obtenu du financement pour des projets précis, comme la sensibilisation aux opioïdes et au cannabis lorsque la loi est entrée en vigueur. Nous nous sommes surtout concentrés sur l'incidence que cela aurait sur la conduite au volant et nous avons mis sur pied un programme destiné aux jeunes de partout au pays. Nous sommes un organisme à but non lucratif.

À l'heure actuelle, on compte 36 corps de police autonomes chez les Premières Nations au Canada, tous établis dans les provinces du Québec et de l'Ontario, sauf six qui se trouvent dans les provinces de l'Ouest. Ces corps de police peuvent différer grandement d'une région à l'autre, selon leur situation géographique, urbaine ou rurale, leur éloignement, leur ressort territorial, leur taille et la population qu'ils desservent. Ils diffèrent aussi par l'étendue des services qu'ils offrent et la façon dont ils les offrent. Ils n'ont pas tous le même soutien économique. Certains desservent des localités très éloignées et isolées; d'autres sont voisins de grandes villes et ont beaucoup plus de commodités. En particulier, à Tsuut'ina, où j'allais vous parler il y a quelques semaines, il y a un casino et un Costco, ce qui est très différent de ce qu'on trouve dans les réserves en régions isolées. Les structures de gouvernance sont différentes. L'infrastructure est différente. Les relations avec les provinces le sont aussi.

Avec autant de diversité, il peut être difficile d'obtenir un consensus absolu sur la plupart des enjeux, comme la mise en œuvre de la Loi sur le cannabis. Je peux toutefois vous faire part de certains commentaires, opinions et observations que j'ai recueillis lors des consultations que j'ai menées avant de comparaître devant le comité, ainsi que de mon expérience personnelle comme chef de police autochtone.

First Nations police services report low enforcement of cannabis laws and regulations in their territories. One reason for that is there is a shortage of trained drug recognition experts in First Nations policing, and geographically, this often impacts the availability of the trained DREs. While this training is offered, the courses are expensive and the seats are often taken up by larger mainstream police services. Some of our First Nations services complain of the availability to do these courses is not there. Drug impaired driving cases often also involve alcohol use and often investigators go to the alcohol-impaired driving evidence in order to proceed.

First Nations police services report what appears to be increased cannabis use and feel some of this perception may be due to people using cannabis more openly in the community. They feel now that it is legal that they are not as secretive about its use, and so it appears that there is more, and there may be more. First Nations police services report that illicit cannabis is still readily available in most communities within their jurisdictions. First Nations police services report an apparent increase in the cannabis usage among youth, and some relate that youth as young as 10 have access to, in particular, edibles and have brought them to schools.

Eighty per cent of First Nations police services report significant organized crime problems across Canada within their jurisdictions — gang problems, drug problems and problems with human trafficking. Eighty per cent of First Nations police services also report that they rely on outside agencies for support services and major crime investigation.

Staff shortages are a major issue with self-administered First Nations police services across Canada, and a recent survey revealed that, on average, First Nations police services are four bodies short, and that is short of positions that are already funded. That correlates to 144 vacancies across the country, which really impacts the service that is provided and the remaining police officers in terms of the time that they have to work, the overtime and the stress that they are under. They say this impacts the ability to adequately concentrate on cannabis-related drug enforcement. Many of their communities are more inundated with more serious drug issues, such as fentanyl, opioids and crystal meth amphetamines, and they take priority because they cause death. To quote one of the chiefs of police here in Ontario:

FN services don't have the resources to deal with cannabis when opioids have infested the communities and that becomes the priority.

Twenty per cent of First Nations police services report having no interaction with provincial or federal criminal intelligence agencies. This is significant because, as we know, crime is very

Les corps de police des Premières Nations signalent une faible application des lois et des règlements sur le cannabis sur leur territoire. Cela s'explique notamment par un manque d'experts en reconnaissance de drogues, les ERD, dans leurs rangs, souvent attribuable à des facteurs géographiques. La formation d'ERD est offerte, mais les cours sont chers et les places souvent accaparées par les grands services de police non autochtones. Certains de nos corps policiers se plaignent de ne pas pouvoir suivre ces cours. Comme les cas de conduite avec facultés affaiblies par la drogue impliquent souvent la consommation d'alcool, les enquêteurs s'en remettent souvent à la preuve de conduite en état d'ébriété pour aller de l'avant.

Des corps de police des Premières Nations signalent une augmentation apparente de la consommation de cannabis et estiment que cette perception tient peut-être en partie au fait que les gens en consomment plus ouvertement dans la communauté. Maintenant que c'est légal, on se cache moins pour en consommer, ce qui donne l'impression qu'il y en a davantage, et c'est peut-être le cas. D'autres signalent que le cannabis illicite est encore facile à obtenir dans la plupart des localités de leur territoire. D'autres encore signalent une augmentation apparente de la consommation chez les jeunes; on raconte même que des jeunes d'à peine 10 ans ont pu se procurer, en particulier, des produits comestibles du cannabis et les amener à l'école.

Quatre-vingts pour cent des corps de police des Premières Nations à la grandeur du Canada signalent d'importants problèmes liés au crime organisé sur leur territoire : problèmes de gangs, problèmes de drogue, problèmes de traite de personnes. Quatre-vingts pour cent déclarent aussi qu'ils comptent sur des organismes de l'extérieur pour les services de soutien et les enquêtes sur les crimes graves.

La pénurie de personnel est un problème majeur dans les corps de police autonomes des Premières Nations au Canada. Un récent sondage a révélé qu'en moyenne, il leur manque quatre agents, dans des postes qui sont déjà financés, ce qui correspond à 144 postes vacants dans le pays. Cela se répercute sur le service qui est offert : les agents de police qui restent doivent travailler davantage, faire des heures supplémentaires et vivre le stress qui vient avec. Ils disent que cela les empêche de bien faire leur travail en ce qui concerne le cannabis. Beaucoup de localités sont aux prises avec des drogues plus dures, comme le fentanyl, les opioïdes et la méthamphétamine en cristaux, qui ont la priorité parce qu'elles sont mortelles. Pour citer un des chefs de police de l'Ontario :

Les services de police des Premières Nations n'ont pas les moyens de s'occuper du cannabis lorsque la communauté est infestée par les opioïdes, qui deviennent alors la priorité.

Vingt pour cent des corps de police des Premières Nations déclarent n'avoir aucune interaction avec des organismes de renseignements criminels provinciaux ou fédéraux. C'est

mobile. Often the drug problem in a community is coming from somewhere else, and the police services have to be able to work together in order to stem the flow and adequately enforce drug laws. One fifth of our police services really have nothing to do with the larger effort within the province, and that is an issue.

Some First Nations police services report that illegal dispensaries operate on their territories, and some of them complain that these often become the targets of armed robberies and break-ins.

Many First Nations police chiefs feel that cannabis, whether legal or illegal, is still an entry-level drug in their communities, and some say this has been exacerbated by drug dealers lacing cannabis with other drug additives to make it more attractive or potent.

Many First Nations police chiefs are of the opinion that while they support the decriminalization of cannabis, the legalization may not have had the impact that the lawmakers had intended or predicted.

Many First Nations police chiefs agree with the findings in the report titled *Summary from engagement with First Nations, Inuit and Métis Peoples: The Cannabis Act and its impacts* published by Health Canada in October 2022. It states:

The lack of enforcement of criminal prohibitions in the Cannabis Act within many First Nation communities due to the sensitive relationship between First Nations and Canadian law enforcement. This can lead to tension between police and the community around enforcement activities, including differences between Chief and Council and police as to what is an “illicit” activity, and whether First Nation or federal/provincial/territorial laws should be enforced

As a result, in many communities, there are increased opportunities for organized criminal activity, health risks due to consumption of untested, illicit products, and a growing dissatisfaction with the application of the Act. In some communities, the presence of illicit operations results in outside traffic and unwanted visitors coming into the community looking to buy illicit cannabis products.

I can speak a little bit to some of the tensions. One of our communities in Saskatchewan where I was the chief of police opened an unlicensed dispensary and were insisting on their rights towards self-determination and self-governance. The chief

important parce que, comme nous le savons, la criminalité est très mobile. Souvent, le problème de la drogue dans une collectivité vient d'ailleurs, et les services de police doivent pouvoir travailler ensemble pour endiguer le flot et appliquer adéquatement les lois sur la drogue. C'est donc un cinquième de nos corps de police autochtones qui ne participent aucunement à l'effort plus important qui est déployé dans la province, et c'est un problème.

Certains corps de police des Premières Nations signalent l'activité de dispensaires illégaux sur leur territoire, et certains se plaignent que ces dispensaires deviennent souvent la cible de vols à main armée et d'introductions par effraction.

De nombreux chefs de police des Premières Nations estiment que le cannabis, légal ou illégal, est encore une drogue d'initiation dans leurs communautés, et certains affirment que la situation est d'autant plus grave que les trafiquants de drogue y ajoutent d'autres additifs pour le rendre plus attrayant ou plus puissant.

De nombreux chefs de police des Premières Nations sont d'avis que, bien qu'ils appuient la décriminalisation du cannabis, la légalisation n'a peut-être pas eu l'effet prévu par le législateur.

De nombreux chefs de police des Premières Nations approuvent les conclusions du rapport intitulé *Résumé du processus de mobilisation avec les Premières Nations, les Inuit et les Métis : La Loi sur le cannabis et ses répercussions*, publié par Santé Canada en octobre 2022. On peut y lire :

Le manque d'application des interdictions pénales de la Loi sur le cannabis dans de nombreuses collectivités des Premières Nations en raison de la relation sensible entre les Premières Nations et les forces de l'ordre canadiennes. Ces éléments peuvent entraîner des tensions entre la police et la communauté autour des activités d'application de la loi, y compris des divergences entre le chef et le conseil et la police quant à ce qui est une activité « illicite », et quant à la question de savoir si les lois des Premières Nations ou fédérales/provinciales/territoriales doivent être appliquées.

En conséquence, dans de nombreuses communautés, il existe des possibilités accrues d'activités criminelles organisées, des risques pour la santé dus à la consommation de produits illicites non testés et une insatisfaction croissante à l'égard de l'application de la loi. Dans certaines communautés, la présence d'opérations illicites entraîne une circulation extérieure et l'entrée de visiteurs indésirables dans la communauté qui cherchent à acheter des produits de cannabis illicites.

Je peux parler un peu des tensions qui se produisent. Une de nos communautés en Saskatchewan, où j'étais chef de police, a ouvert un dispensaire non autorisé et elle insistait sur ses droits à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale. Le chef

of the band called me as the chief of the police and asked, "We're having a grand opening. Can you come over?" And I said I would, but when I got there, two or three news outlets are there with their cameras. I'm in the back with my uniform. I stood in the back of the crowd. Halfway through this, the chief says, "Now we would like a few words from the chief of police." Now I'm up in front, and I know that my authority as chief of police comes through the provincial police act, and the Saskatchewan Police Commission has the power to remove me as the chief of police, and I know that there is some conflict between the province and some of the reserves about that. I just kept my remarks short and congratulated the community on economic development and things like that. It never came back to get me, but there is that ongoing tension sometimes.

Thank you very much for listening. If you have any questions, I would be happy to answer them.

The Chair: Thank you for that, Mr. Busch.

Before we open the floor for questions, I remind everyone in the room to please refrain from leaning too close to the microphone or remove your earpiece when you do so.

I will start with the first question for Chief Kochon. What has been the impact of cannabis legalization on the social and economic well-being of your community members, and have you received sufficient support from the federal government?

Mr. Kochon: Not really. I have got a little story about when they first starting regulating cannabis up in the Sahtu, where there were five communities. The government gave us a recommendation, and the chief wanted to open the store. They had the building to sell cannabis so they could use the money to educate more of our people about cannabis and even trying to educate more on it, for more young people. A lot of young people were affected by it when they were young. It really affected them. Now they are in some place in Vancouver where they are being treated because they lost a lot of their brains and smoked a lot when they were young. We have a couple of them there, maybe three of them. It really affected young people, and especially the kids.

A lot of drug dealers really do not care who they sell to. And it really impacts, and you can really see it. It seems that they have more rights than our people. We tried everything to avoid it and even tried to ban them, but that was the Charter of Rights. Even the cannabis is not only cannabis now. Crack. It seems the cannabis is not enough, and you see a lot of that. The kids are getting into it.

de la bande m'a appelé et m'a dit : « Nous faisons une grande ouverture. Pouvez-vous venir? » J'ai répondu que je le ferais, mais quand je suis arrivé, il y avait là deux ou trois organes de presse avec leurs caméras. Je suis en uniforme et je me tiens à l'arrière de la foule. Au beau milieu de la réunion, le chef dit : « Maintenant, nous aimerais que le chef de police nous dise quelques mots. » Me voici donc devant tout le monde, et je sais que mon autorité de chef de police me vient de la loi provinciale sur la police, et que la Commission de police de la Saskatchewan a le pouvoir de me démettre de mes fonctions; je sais aussi qu'il y a du grabuge entre la province et certaines réserves à ce sujet. Je m'en suis tenu à quelques mots d'usage et à féliciter la communauté pour son essor économique et des choses de ce genre. Il n'y a pas eu de suites, mais cela vous donne une idée de la tension qui peut s'installer parfois.

Merci beaucoup de m'avoir écouté. Si vous avez des questions, je serai heureux d'y répondre.

Le président : Merci, monsieur Busch.

Avant de passer aux questions, je rappelle à tout le monde dans la salle de ne pas se pencher trop près du microphone ou de retirer son écouteur avant de le faire.

Je vais poser la première question, qui s'adresse au chef Kochon. Quelles ont été les répercussions de la légalisation du cannabis sur le bien-être social et économique des membres de votre communauté, et avez-vous reçu un soutien suffisant du gouvernement fédéral?

M. Kochon : Pas vraiment. J'ai une anecdote qui remonte au moment où on a commencé à réglementer le cannabis dans le Sahtu, où il y avait cinq communautés. Le gouvernement nous a fait une recommandation, et le chef voulait ouvrir le magasin. On avait l'immeuble pour vendre du cannabis et on voulait utiliser l'argent pour éduquer un plus grand nombre de nos gens à ce sujet, et même pour essayer d'éduquer un plus grand nombre de nos jeunes. Beaucoup de jeunes ont été affectés à un âge peu avancé. Cela les a vraiment affectés. Ils sont maintenant traités à Vancouver parce qu'ils ont perdu beaucoup de leurs facultés mentales en fumant beaucoup à un jeune âge. Nous en avons quelques-uns là-bas, peut-être trois. Cela a vraiment affecté les jeunes, en particulier les enfants.

Beaucoup de trafiquants de drogue se fichent de savoir à qui ils vendent. Et cela fait des ravages, on peut vraiment le constater. Il semble qu'ils aient plus de droits que nos gens. Nous avons tout essayé pour éviter d'en arriver là, nous avons même essayé de les bannir, mais il y avait la Charte des droits. Même le cannabis n'est plus seulement du cannabis maintenant. On trouve du crack. Il semble que le cannabis ne soit pas suffisant, et on en voit beaucoup. Les enfants commencent à s'y intéresser.

We're a small community, but it really impacted a lot of the families. Now a lot of young people don't want to work. There are a lot of jobs. We have a lot of jobs, and we created a lot of jobs, but they don't want to make honest money. There is a lot of impact in the whole region, but even in just that small community itself. Winter is coming up again, and that is when it is worse.

Right now, even the airlines are bringing it in through the mail. We are trying to work with the RCMP, but their hands are tied because of certain laws, I guess. It seems like they cannot bust the drug dealers or something. They always find a way to bring it into the communities. It's sad to see a lot of young people who want to work and have the ability to work. It's not only there, but everywhere in the five communities.

The Chair: Lots of negative impacts.

Mr. Kochon: Does that answer your question?

The Chair: Yes, very well. Thank you very much.

Senator Martin: First of all, thank you very much for your testimonies. You highlighted some of the concerns that I know I felt as a legislator when we were looking at the Cannabis Act about whether we were doing it too hastily, too quickly, because there were some warnings and advice from other jurisdictions that we should take our time.

Mr. Busch, how did the consultations work prior to the Cannabis Act? Because, obviously, enforcement would be one of the most important pillars to ensure that the legalization would not impact as much as it has. Would you talk about the consultation process at the time when you may have been with your organization and whether there was adequate consultation before the Cannabis Act was implemented?

Mr. Busch: I don't recall any consultation with our organization on that. I do know that, through some of the provincial chiefs of police associations, there was some dialogue that went back and forth. Some of our police services are members of their provincial agencies as well. We got the odd media inquiry as to what our feeling was, but, again, we're representing such a diverse number of police services. I can't even say there was a consultation that I was aware of with the chiefs of police.

Senator Martin: You are now having to enforce challenges that differ from community to community. We are reviewing it, but you have highlighted a lot of issues that your members have given to you prior to your coming to this committee in your consultation with them. What are some of the remedies or some of the solutions to address these issues that you have given us today?

Nous sommes une petite communauté, mais cela a vraiment affecté un grand nombre de familles. Maintenant, beaucoup de jeunes ne veulent pas travailler, même s'il y a beaucoup d'emplois. Nous avons beaucoup d'emplois et nous en avons créé beaucoup, mais ils ne veulent pas gagner leur vie honnêtement. Il y a beaucoup de répercussions dans toute la région, mais même dans notre petite communauté. L'hiver s'en vient, et c'est là que les choses empirent.

À l'heure actuelle, même les compagnies aériennes font entrer la drogue par courrier. Nous essayons de travailler avec la GRC, mais elle a les mains liées à cause de certaines lois, j'imagine. On dirait qu'elle ne peut pas arrêter les trafiquants de drogue, qui trouvent toujours le moyen de faire entrer leur stock. C'est triste de voir tant de jeunes qui veulent travailler et qui ont la capacité de le faire. Ce n'est pas seulement chez nous, mais partout dans les cinq communautés.

Le président : Beaucoup de répercussions néfastes.

M. Kochon : Est-ce que cela répond à votre question?

Le président : Oui, très bien. Merci beaucoup.

La sénatrice Martin : Tout d'abord, merci beaucoup de vos témoignages. Vous avez fait ressortir certaines des inquiétudes que j'avais en tant que législateur lorsque nous examinions la Loi sur le cannabis, à savoir si nous allions trop rapidement, parce que d'autres administrations nous mettaient en garde et nous conseillaient de prendre notre temps.

Monsieur Busch, comment les consultations ont-elles fonctionné avant l'adoption de la Loi sur le cannabis? Parce que, de toute évidence, son application était un des piliers essentiels sur lesquels on comptait pour que la légalisation n'ait pas autant de répercussions qu'elle en a eu. Pourriez-vous nous parler des consultations que vous avez eues à l'époque où vous étiez peut-être avec votre organisation et nous dire s'il y en a eu suffisamment avant la mise en œuvre de la Loi sur le cannabis?

M. Busch : Je ne me souviens pas que notre organisation ait été consultée à ce sujet. Je sais qu'il y a eu des échanges par l'entremise de certaines associations provinciales des chefs de police. Certains de nos corps de police sont aussi membres de leurs organismes provinciaux. Il est arrivé à l'occasion que des journalistes nous demandent ce que nous en pensions, mais, je le répète, il est difficile de se prononcer quand on représente autant de corps de police différents. Je ne peux même pas dire si, à ma connaissance, il y a eu consultation avec les chefs de police.

La sénatrice Martin : Vous êtes maintenant aux prises avec des problèmes qui diffèrent d'une communauté à l'autre. Nous sommes en train de revoir la loi, mais vous faites ressortir un grand nombre de questions que vos membres vous ont signalées lorsque vous les avez consultées avant de comparaître devant le comité. Quelles sont les remèdes ou les solutions à ce que vous nous avez donné à entendre aujourd'hui?

Mr. Busch: I don't know if there is an easy answer to that. I do think that the First Nations police services could certainly benefit from more training on the act and in the enforcement of the act. Again, training has always been kind of a sensitive spot with us, because often we're just allocated seats in mainstream police services. If they have an extra seat, then sometimes they'll invite us to sit there. The chiefs of police did complain and said they were promised all kinds of training and it never showed up. As a result, I don't think there has been a lot of concentration on the enforcement of the Cannabis Act. Again, the chiefs did say that they have bigger problems with the harder drugs.

Senator Martin: I heard you mention that the cannabis has been laced with other drugs, so that's going to be an added issue.

Mr. Busch: It certainly is an issue because it's dangerous, and I think it exacerbates the issue of an entry-level drug that people would come to.

First Nations police services have to be included in the larger picture with mainstream policing in Canada. They have to sit on some of these intelligence committees. They have to learn how to share intelligence. Again, it all comes back to the training they have. A lot of our police services were originally formed and considered to be an enhancement to mainstream policing and were just kind of an add-on, whereas over the years, since the early 1990s, our police services have become more self-sufficient and the demands on them have grown, and the training demands have grown as well. When a First Nations police service takes over, the other police service that was there tends to move away and concentrate their resources somewhere else. I think some of the agencies have to better reflect Indigenous culture as well to be more inclusive with First Nations in their involvement with intelligence and other agencies.

Senator Martin: Thank you very much for helping us understand some of the issues that are happening in the communities.

Senator Patterson: I would like to thank both witnesses.

Mr. Busch, you have done some good work preparing for this presentation and consulting with your colleagues. Thank you very much for that.

Chief Kochon, I want to thank you for the long journey. I had the privilege of being in Colville Lake many times, including back in the days of Father Brown, and I know it's an isolated place and a long journey. Thank you very much for being here with us when technical problems prevented you.

M. Busch : Je ne sais pas s'il y a une réponse facile à cela. Je pense que les corps de police des Premières Nations profiteraient certainement d'une meilleure formation sur la loi et son application. Comme je disais, la formation a toujours été délicate pour nous, parce que souvent, on nous attribue simplement des places dans les services de police généraux. S'ils ont une place de trop, ils nous invitent parfois à la prendre. Les chefs de police ont eu beau se plaindre et dire qu'on leur avait promis de la formation de toute sorte, cela ne s'est jamais matérialisé. Par conséquent, je ne crois pas qu'ils se soient beaucoup souciés d'appliquer la Loi sur le cannabis. Ils avaient de plus gros problèmes avec les drogues dures.

La sénatrice Martin : Je vous ai entendu dire que le cannabis est mélangé avec d'autres drogues, alors cela pose un problème supplémentaire.

M. Busch : C'est certainement un problème parce que c'est dangereux, et je pense que cela agrave le problème du cannabis vu comme une drogue d'initiation.

Les corps de police des Premières Nations doivent faire partie du portrait d'ensemble de la police au Canada. Ils doivent siéger à certaines des instances du renseignement. Ils doivent apprendre à échanger des renseignements. Là encore, tout revient à la formation qu'ils reçoivent. Beaucoup de nos corps de police étaient considérés à l'origine comme une amélioration des services de police généraux, comme une sorte de complément, mais avec le temps, depuis le début des années 1990, ils sont devenus plus autonomes et leur charge de travail s'est alourdie, ainsi que les besoins de formation. Lorsqu'un corps de police autochtone prend le relais, l'autre qui était là avant prend ses distances et concentre ses ressources ailleurs. Je pense que certaines instances doivent mieux s'ouvrir aux cultures autochtones et se montrer plus inclusives avec les Premières Nations dans les rapports avec les organismes de renseignement et autres.

La sénatrice Martin : Merci beaucoup de nous aider à comprendre ce qui passe dans les communautés autochtones.

Le sénateur Patterson : Je remercie les deux témoins.

Monsieur Busch, vous avez fait du bon travail de préparation et de consultation avant de nous présenter devant nous. Merci beaucoup.

Chef Kochon, je tiens à vous remercier de ce long voyage que vous avez fait. J'ai eu la chance d'aller à Colville Lake bien des fois, y compris à l'époque de Father Brown, et je sais que c'est un endroit isolé et très éloigné. Merci beaucoup d'être ici avec nous parce que des problèmes techniques vous empêchaient de faire autrement.

You made a very good case for an issue our committee wants to study, and that is the authority of local governments like yours to, as you put it, perhaps educate people, but also prevent proliferation of unwanted products. I would like to ask, first of all, has your band council passed laws or tried to pass laws about cannabis?

Mr. Kochon: Thank you. I haven't talked to you in a long time since you were in the government.

We never really tried to pass laws, but we're trying to do something for our self-government in the future, where we can pass certain laws. To tell you the truth, the chiefs have tried to get into the business of selling marijuana, so that way they can control who they sell to. That's why we're interested in it. But right away, government came back and said, "We're using the liquor laws. We're going to sell it under the liquor policy." Then right away, you run into problems. There are a lot of problems in there. Even a kid can get five grams. That's a lot for a kid. Under the liquor act, you can't buy liquor until you are 19. Then for an adult, it's 30 grams, and that's quite a bit. There are a lot of things that don't really fit really well with us, but we want to do something with it in our government once we start our government. That's the reason why we put it in here.

Senator Patterson: I understand you to say that the act can and should be amended? I wonder if you could give us a little more detail on that. I know your legal counsel is also with you virtually. Maybe one of you could elaborate on the possibility of amending the act.

Mr. Kochon: Nick, do you want to jump in?

Nick Leeson, Legal Counsel, Behdzi Ahda First Nation: Yes, I'm happy to do so.

Before I commence on that, I'll just make sure that everything is connecting well. I do wish that I could be with all of you in person. On that note, I would just like to start by recognizing that I'm speaking to you from the traditional territories of Indigenous peoples as well, namely, those of the Musqueam, Squamish, and Tsleil-Waututh peoples. I'm calling you today from Vancouver. I'm thankful to do so because part of the reason I'm here and couldn't be with you all in Ottawa is I'm here for family reasons and some health concerns with my three-year-old daughter.

I do wish I could be with all of you in person because it's been far too many days since we have been able to all meet on a regular basis in person rather than virtually. I would also like to be there because it would be nice if I could be there with Chief Kochon, although I see that the weather followed him down from

Vous avez présenté de très bons arguments en faveur d'une question que notre comité veut étudier, c'est-à-dire le pouvoir des administrations locales comme la vôtre d'éduquer peut-être les gens, mais aussi d'empêcher la prolifération de produits indésirables. J'aimerais d'abord vous demander ceci : est-ce que votre conseil de bande a adopté ou essayé d'adopter des lois sur le cannabis?

M. Kochon : Merci. Il y a longtemps que je vous ai parlé, depuis que vous êtes au gouvernement.

Nous n'avons jamais vraiment essayé d'adopter des lois, mais nous essayons de faire quelque chose pour notre autonomie gouvernementale à l'avenir, où nous pourrons adopter certaines lois. Pour vous dire la vérité, les chefs ont essayé de se lancer dans la vente de marijuana, de façon à pouvoir contrôler à qui elle est vendue. C'est cela qui nous intéresse. Mais aussitôt, le gouvernement est revenu et a dit : « Nous nous servons des lois sur l'alcool. Nous allons la vendre suivant la politique sur les boissons alcoolisées. » Autant foncer tête baissée dans les problèmes. Il y a là beaucoup de problèmes. Même un enfant peut se procurer cinq grammes. C'est beaucoup pour un enfant. En vertu de la Loi sur les boissons alcoolisées, on ne peut pas acheter d'alcool avant l'âge de 19 ans. Pour un adulte, c'est 30 grammes, ce qui n'est pas négligeable. Il y a beaucoup de choses qui ne cadrent pas vraiment bien avec nous, mais nous voulons nous en occuper au sein de notre propre gouvernement, dès que nous l'aurons formé. C'est la raison pour laquelle nous l'avons inclus ici.

Le sénateur Patterson : La loi peut être modifiée et doit l'être, c'est bien ce que vous dites? Je me demande si vous pourriez nous donner un peu plus de détails à ce sujet. Je sais que votre conseiller juridique vous accompagne en mode virtuel. L'un de vous pourrait peut-être nous en dire davantage sur la possibilité de modifier la Loi.

M. Kochon : Maître Leeson, voulez-vous intervenir?

Me Nick Leeson, conseiller juridique, Première Nation Behdzi Ahda : Oui, avec plaisir.

Avant de commencer, je veux m'assurer que la communication passe bien. J'aimerais pouvoir être avec vous tous en personne. Cela dit, je tiens d'abord à souligner que je m'adresse aussi à vous depuis les territoires ancestraux traditionnels des peuples autochtones, en l'occurrence ceux des peuples Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh. Je vous appelle aujourd'hui de Vancouver. Je suis heureux de pouvoir le faire parce que je n'ai pas pu me rendre à Ottawa, étant retenu ici par des raisons familiales et des ennuis de santé concernant ma fille de trois ans.

J'aimerais pouvoir être avec vous tous en personne, parce que cela fait beaucoup trop longtemps que nous ne pouvons plus nous réunir régulièrement autrement qu'en mode virtuel. J'aimerais aussi y être parce que ce serait bien d'être en compagnie du chef Kochon, mais je vois que la météo l'a suivi

Sahtu so hopefully that makes him feel more at home there in Ottawa with all of you with the winter finally arriving. It hasn't quite made its way to the West Coast. I do hope that that makes it feel more at home for Chief Kochon because we couldn't do this virtually.

I want to start by asking you to think of that word, "home," and what that means and what it requires of us here in Canada, especially from people like me, settlers. I want to be clear that I'm just a visitor here, and not just because I'm literally a resident right now for medical reasons in British Columbia, even though my long-time home before that and where it really feels like home is Denendeh, where I lived for more than a decade in Yellowknife, namely, Chief Drygeese's territory, home of the Yellowknives Dene First Nation. But even before that, when I was born there in Ontario, I was born on the land of Indigenous peoples. I was raised on the traditional territories of the Bkejwanong peoples, also known as Walpole Island First Nation.

I point all that out because we call this place today Canada, and we have done so for the last 150 years or so, but for tens of thousands of years it was known by past, present and future regional caretakers and current caretakers as Turtle Island. Caretakers on these lands since time immemorial. We use that phrase a lot. To make sure we have meaning behind that phrase, when we talk about items like we're talking about today, we think about the first occupants of these lands and what that means, not just to us but what it means to First Peoples. I think if we do that, these land acknowledgements will actually move us forward in a way that's more than merely performative but leads to substantive and transformative change in our perspectives.

I think that brings us to the conversation that Senator Patterson just brought forward, which is the conversation about the Cannabis Act and associated jurisdictional authorities that that demands if we are truly respecting the lands that we are on. We are all treaty peoples, after all. There are inherent rights that go with the original occupants of the lands, and that means that the legislation that Canada passes needs to recognize and affirm that. That means creating the space for jurisdiction and authority of Indigenous peoples to live without control or delegation by another government.

In terms of the quick, easy changes to the Cannabis Act and the gap that it had in recognizing Indigenous rights, I know Chief Kochon had a PowerPoint presentation that went into the specifics. I'm not going to talk about the specific provisions that could be changed, although I'm happy to if there are follow-up questions. But the short of it is it's a very simple amendment to the legislation that where the legislation already contains room to

depuis le Sahtu, alors j'espère qu'il n'est pas trop dépayssé à Ottawa avec vous tous, maintenant que l'hiver est arrivé chez vous. Il n'est pas encore tout à fait arrivé sur la côte Ouest. J'espère que le chef Kochon se sentira davantage chez lui parce que nous ne pourrions pas le faire virtuellement.

Je vais commencer par vous demander de réfléchir à cette expression, « chez moi », à ce qu'elle signifie et à ce qu'elle exige de nous, au Canada, surtout de gens comme moi, des colons. Je tiens à préciser que je ne suis qu'un visiteur ici, et pas seulement parce que je suis littéralement en ce moment un résidant de la Colombie-Britannique pour des raisons médicales, même si chez moi, depuis bien longtemps avant cela et où je me sens chez moi, c'est le Denendeh, où j'ai vécu pendant plus d'une décennie à Yellowknife, c'est-à-dire le territoire du chef Drygeese, où vit la Première Nation des Dénés Yellowknives. Mais même avant cela, en Ontario, le lieu de ma naissance, je suis né sur les terres de peuples autochtones. J'ai grandi dans les territoires traditionnels de la Première Nation de Bkejwanong, aussi connue sous le nom de Première Nation de Walpole Island.

Je souligne tout cela parce que nous appelons cet endroit aujourd'hui le Canada, et nous le faisons depuis environ 150 ans, mais pendant des dizaines de milliers d'années, les gardiens actuels et les gardiens régionaux passés l'appelaient l'île de la Tortue, comme le font les gardiens actuels et le feront ceux du futur, tous les gardiens de ces terres depuis des temps immémoriaux. Nous utilisons beaucoup cette expression. Pour nous assurer qu'elle ait un sens, quand nous parlons de choses comme celles dont nous parlons aujourd'hui, nous pensons aux premiers occupants de ces terres et à ce que cela signifie, non seulement pour nous, mais aussi pour les Autochtones. Je pense que si nous faisons cela, la reconnaissance de ces territoires nous fera progresser d'une manière qui va au-delà du simple aspect performatif, mais qui mènera à des changements substantiels et transformateurs dans nos perspectives.

Je pense que cela nous amène à la toute dernière conversation du sénateur Patterson, c'est-à-dire la conversation au sujet de la Loi sur le cannabis et les compétences connexes que cela exige si nous respectons vraiment les terres sur lesquelles nous nous trouvons. Après tout, nous sommes tous visés par des traités. Il y a des droits inhérents qui vont de pair avec les occupants originaux des terres, et cela signifie que la loi que le Canada adopte doit le reconnaître et l'affirmer. Cela signifie qu'il faut créer l'espace de compétence et d'autorité pour que les peuples autochtones puissent vivre sans contrôle ni délégation de la part d'un autre gouvernement.

Pour ce qui est des changements rapides et faciles à apporter à la Loi sur le cannabis et de la lacune qu'elle comportait dans la reconnaissance des droits des Autochtones, je sais que le chef Kochon a fait une présentation PowerPoint qui donnait les détails. Je ne vais pas parler des dispositions précises qui pourraient être modifiées, mais je serai heureux de le faire si vous avez des questions de suivi. Il s'agit d'un amendement très

recognize provincial governments in that intergovernmental cooperation, that provincial governments can enact laws under their own jurisdiction within certain standards and parameters that are set by the federal government, that the —

The Chair: Mr. Leeson, we're going to get you to wrap up your answer.

Mr. Leeson: I will wrap up. The same provisions that provided that room and space for provincial governments could have easily created that space for Indigenous governments simply by adding Indigenous laws and Indigenous governments and/or organizations alongside the references to provincial jurisdiction. So a very simple amendment. The other positive with that is that for those amendments, even though they weren't made yesterday, there is nothing to prevent them from very easily being made tomorrow. So a quick fix.

The Chair: Thank you, Mr. Leeson, for that.

Senator Omidvar: Thank you to both of you for being with us today and helping us understand the impact of cannabis legislation on your communities.

I think you have answered this question in some part already. I was very new in the Senate when the cannabis legislation was passed, but I remember it vividly. One of the objectives of the legislation was to reduce cannabis-related crime and reduce the number of individuals who interacted with the police forces because of cannabis. Can you tell me whether that objective has been achieved in your communities? Yes or no?

Mr. Busch: No.

Mr. Kochon: No.

Senator Omidvar: Do you have any data to back that up?

Mr. Busch: Just the comments from the chiefs, each looking at their own jurisdiction, so no empirical data. They say that the illicit marijuana market is still alive and well. Illegal marijuana is still readily available in the community. Often it undercuts the dispensary stuff in price, and there is the hazard that often it is cut with stronger drugs to make it more attractive to some drug users.

Mr. Kochon: I'm going to tell a story. That way, it will stick in your head.

When a lot of the young men are on the land hunting and doing work, they are stoned. I have never seen that before. It's dangerous because they are high and are using a rifle. You really have to watch them. We don't send young kids out with them because we're scared for their safety. I don't know how much

simple aux parties de la loi qui prévoient déjà la reconnaissance des gouvernements provinciaux dans cette coopération intergouvernementale, soit que les gouvernements provinciaux peuvent adopter des lois relevant de leur compétence en fonction de certaines normes et de certains paramètres établis par le gouvernement fédéral, que...

Le président : Maitre Leeson, nous allons vous demander de conclure.

Me Leeson : Très bien. Les mêmes dispositions qui prévoient que les gouvernements provinciaux auraient facilement pu faire de même pour les gouvernements autochtones par simple ajout des lois autochtones et des gouvernements et/ou organisations autochtones aux références à la compétence provinciale. Il s'agit donc d'un amendement très simple. L'autre aspect positif tient à ce que, même si ces amendements n'ont pas été faits hier, rien n'empêche de les faire très facilement demain. C'est donc une solution rapide.

Le président : Merci, maître Leeson.

La sénatrice Omidvar : Merci à vous deux de votre présence, et de nous aider à comprendre les répercussions de la législation sur le cannabis sur vos communautés.

Je pense que vous avez déjà répondu à ma question en partie. Je venais tout juste d'arriver au Sénat quand le projet de loi sur le cannabis a été adopté, mais je m'en souviens très bien. L'un des objectifs du projet de loi était de réduire la criminalité liée au cannabis et de réduire le nombre de personnes ayant des débâcles la police à cause du cannabis. Pouvez-vous me dire si cet objectif a été atteint dans vos communautés? Oui ou non?

Mr. Busch : Non.

Mr. Kochon : Non.

La sénatrice Omidvar : Avez-vous des données à l'appui?

M. Busch : Seulement les commentaires des chefs qui s'expriment pour leur propre champ de compétences et nous n'avons donc aucune donnée empirique. Les chefs de police disent que le marché illicite de la marijuana est toujours bien portant. La marijuana illégale est toujours facilement accessible dans la rue. Souvent, elle se vend à un prix inférieur à celui demandé par les magasins de cannabis, et il y a le risque qu'elle soit mélangée à des drogues plus puissantes afin de la rendre plus attrayante pour certains consommateurs de drogues.

M. Kochon : Je vais vous raconter une histoire qui vous permettra de vous souvenir de ce dont je parle.

Beaucoup de jeunes hommes chassent et travaillent sur le territoire tandis qu'ils sont sous l'emprise de la drogue. Je n'ai jamais vu cela auparavant. C'est d'autant plus dangereux qu'ils utilisent une carabine. Il faut vraiment les surveiller. Nous n'envoyons pas de jeunes enfants avec eux parce que nous

proof you need, but every one of those people never went out until they had a smoke. You can smell it every morning. You're not allowed to say anything about it. We raised concerns about it. The safety of our kids was more important to us, so we didn't send them out. We never really record it, but we always mentioned it to the law. But at a certain point, they don't pass. But they work with us pretty well, the RCMP. I work with the detachment from Yellowknife, and we work pretty well together. So that was a sad thing to see.

Senator Omidvar: One of the other objectives of the legislation — not high in priority, but still — was to develop a new stream of revenue. The Government of Canada, at that point, said that \$8 billion of revenue would be generated through the legal sale of cannabis. Could you tell us if any legal revenue has been generated from the sale of cannabis and has lifted the community economically?

Mr. Busch: I do know in some of the communities where I work as the chief of police, where they have opened dispensaries, that there has been a money stream coming to the band. It's a profitable business, but I don't think they are overwhelmed with money from it because there is just too much competition from illegal drug dealers.

It was strange. For years, nobody in the communities wanted to talk to the police about who was using drugs or anything like that, but once the dispensary was opened up by the chief and council, then it was them calling the chief and informing on the illegal drug dealers, not because they objected to what they were doing, necessarily, but because they were cutting into their business. That was a strange twist to that.

Senator Omidvar: Back to the data question, do you know if any research has been commissioned, academic or otherwise, to determine the decline or not of cannabis-related crime in your communities?

Mr. Kochon: They always find ways to sell cannabis, and there are certain people that are making a lot of money with it. There is really nothing we can do about it because it's legalized. They always find a way. No matter what you do, no matter how you work with the law, they always find a way. There are certain people that have lots of money.

One thing was that they used to use our co-op to launder money. Now we work with the co-op and tell them not to let anyone come in with a bunch of cash and put money in the store and then through their banks. That's one thing we stopped. That's how we know the records. There is a record there. I know

craignons pour leur sécurité. Je ne sais pas de combien de preuves vous avez besoin, mais aucun de ces jeunes n'est jamais sorti avant d'avoir fumé un joint. On sent la marijuana tous les matins. On n'a pas le droit de dire quoi que ce soit à ce sujet. Nous avons soulevé des préoccupations à ce sujet. La sécurité de nos enfants était plus importante pour nous, alors nous ne les avons pas envoyés. Nous n'en tenons jamais vraiment un relevé, mais nous l'avons toujours mentionné aux forces de l'ordre, mais il arrive qu'elles ne passent pas. En revanche, la GRC travaille plutôt bien avec nous. Je travaille avec le détachement de Yellowknife, et nous travaillons très bien ensemble. C'était donc triste à voir.

La sénatrice Omidvar : L'un des autres objectifs du projet de loi — qui n'était pas très prioritaire, mais quand même — était de créer une nouvelle source de revenus. À ce moment-là, le gouvernement du Canada a dit que la vente légale de cannabis générerait des revenus de 8 milliards de dollars. Pourriez-vous nous dire si des revenus légaux ont été générés par la vente de cannabis et s'ils ont permis à la communauté de prospérer sur le plan économique?

M. Busch : Je sais que dans certaines communautés où je travaille comme chef de police, où on a ouvert des magasins, la bande a reçu de l'argent. C'est une entreprise rentable, mais je ne pense pas que cela lui rapporte beaucoup d'argent en raison tout simplement de la forte concurrence venant des trafiquants de drogues illicites.

C'était étrange. Pendant des années, personne dans les communautés n'a voulu parler à la police pour dire qui consommait de la drogue ou quoi que ce soit du genre, mais une fois que le chef et le conseil ont ouvert le magasin, ce sont eux qui ont appelé le chef de police pour lui donner des renseignements sur les trafiquants de drogues illicites, pas nécessairement parce qu'ils s'opposaient à ce qu'ils faisaient, mais parce qu'ils réduisaient leurs profits. C'était un drôle de rebondissement.

La sénatrice Omidvar : Pour revenir à la question des données, savez-vous si des recherches ont été commandées, universitaires ou autres, pour déterminer si la criminalité liée au cannabis a diminué ou non dans vos communautés?

M. Kochon : Ils trouvent toujours des façons de vendre du cannabis, et c'est vraiment très lucratif pour certaines personnes. Il n'y a vraiment rien que nous puissions faire parce que c'est légalisé. Ils trouvent toujours un moyen. Peu importe ce que vous faites, peu importe comment vous travaillez avec les forces de l'ordre, ils trouvent toujours un moyen. Certaines personnes ont beaucoup d'argent.

Ils avaient l'habitude d'utiliser notre coopérative pour blanchir de l'argent. Maintenant, nous travaillons avec la coopérative et nous lui disons de ne laisser entrer personne avec des liasses de billets pour faire transiter cet argent par le magasin pour qu'il aboutisse dans un compte en banque. C'est une chose à laquelle

there is a record there. I can go to the co-op, and if they allow me to check all the records, you'll see.

These people don't work, but where did they get all the money from?

Senator Hartling: Thank you very much for being here, both of you. It's a very interesting conversation.

Some witnesses have told us that because cannabis became legalized, there has been less use of alcohol. I'm wondering what your experience has been and if you have any data on that.

Mr. Busch: I'm not aware of any data on that. From my own personal observations, alcohol still is a major issue in a lot of our communities. From a personal perspective, I haven't noticed a decline in alcohol use. I know the two drugs are often used in concert with one another.

Senator Hartling: You're saying you haven't seen a change in that at all?

Mr. Busch: I haven't noticed any change.

Senator Hartling: I'm curious because some people told us that. I just wanted to verify. Maybe different places have different experiences. Thank you.

What about you?

Mr. Kochon: No, I've never really seen any changes. It's more stoned people, but then there is the alcohol coming in quite a bit. There is nothing we can do about it. We try.

Senator Hartling: It makes it more complex with both?

Mr. Kochon: Well, it seems like it comes through the mail and all the records are in there. We tell the government and the police, but there is really nothing we can do about it unless we make a law to stop them. I don't know. It must be good business. I'm not sure.

Senator Hartling: Thank you.

The Chair: Mr. Busch, I have a question for you. How do the challenges First Nations communities face enforcing laws relating to cannabis differ based on the type of policing arrangement in place in the community?

Mr. Busch: There has always been a challenge with enforcement of First Nations laws because the police is only one aspect of the legal system. If the police were to enforce a First

nous avons mis fin. Nous savons ainsi ce qui se passe. C'est consigné. Je sais que c'est consigné. Je peux me rendre à la coopérative, et si on me permet de vérifier tous les registres, vous le constaterez.

Ces gens ne travaillent pas, mais où ont-ils pris tout cet argent?

La sénatrice Hartling : Merci beaucoup de votre présence tous les deux. C'est une conversation très intéressante.

Certains témoins nous ont dit que la légalisation sur le cannabis a entraîné une diminution de la consommation d'alcool. Je me demande quelle a été votre expérience et si vous avez des données à ce sujet.

Mr. Busch : Je ne suis au courant d'aucune donnée à ce sujet. D'après ce que j'ai pu observer personnellement, l'alcool demeure un problème majeur dans bon nombre de nos communautés. Personnellement, je n'ai pas remarqué de diminution de la consommation d'alcool. Je sais que les deux sont souvent consommés ensemble.

La sénatrice Hartling : Vous dites que cela n'a pas changé du tout?

Mr. Busch : Je n'ai remarqué aucun changement.

La sénatrice Hartling : Je suis curieuse parce que certaines personnes nous l'ont dit. Je voulais simplement vérifier. Peut-être que c'est différent selon les endroits. Merci.

Qu'en est-il pour vous?

Mr. Kochon : Non, je n'ai jamais vraiment vu de changements. Beaucoup plus de gens sont gelés, mais il y a aussi passablement d'alcool qui entre en jeu. Nous n'y pouvons rien. Nous essayons.

La sénatrice Hartling : Cela rend les choses plus complexes avec les deux produits?

Mr. Kochon : Eh bien, il semble que tout se fasse par la poste et tous les registres sont là. Nous le disons au gouvernement et à la police, mais nous ne pouvons rien y faire, à moins d'adopter une loi pour les arrêter. Je ne sais pas. Ce doit être rentable. Je ne suis pas sûr.

La sénatrice Hartling : Merci.

Le président : Monsieur Busch, j'ai une question pour vous. En quoi les défis que doivent relever les communautés des Premières Nations pour faire appliquer les lois relatives au cannabis diffèrent-ils selon le type d'entente sur les services de police en place dans la communauté?

Mr. Busch : L'application des lois des Premières Nations a toujours posé problème, car la police n'est qu'un des éléments du système juridique. Si la police doit appliquer une loi des

Nation law, the question is about the person they are charging and where do they go if they want to plead not guilty? If they are given a fine, who do they pay the fine to? The rest of the system in most places is not there. When the police go to enforce any First Nation law, it really raises an issue. Even with having someone removed from the community, where do you send them and what do you do with them? What are your authorities?

I know some of the acts that we had come up with. One of the communities did an anti-intoxicant act where they just wanted to ban alcohol and they wanted us to go into people's houses if they were drinking there and haul them out. We said, well, first of all, there is the thing called the Charter of Rights and Freedoms. Usually when someone has had too much to drink, we want to take them home, not go in their house and take them out. It's a very emotionally and politically charged issue for police. We always come back to the fact that if the rest of the pieces of the puzzle are not in place, that makes it really difficult for a lot of these laws to be enforced.

In terms of the drug laws and provincial regulations, those are also challenging without a real good relationship with the outside policing community, the different agencies that focus on those things. The sharing of intelligence and information would help that. Again, our police services are focused right now on the crisis they have with opioids and fentanyl and the harder drugs predominantly.

Senator Patterson: Chief Kochon, your premier is an Indigenous person. Your MLA is a Dene from Sahtu who is a cabinet minister. Have you tried to see if the government of the Northwest Territories would give you authority to regulate or open a store in your community?

Mr. Kochon: That was the old government when we did that, but these are new. We have been working pretty well with them, but we haven't brought it up to them. I'm willing to bring it up to them and work with them, but it seems like the deputy has got more power than the ministers. No use talking to ministers when nothing is going to happen. What we always do is go right to the deputy ministers and all the bureaucrats, and then we start working with them. We worked with the justice department pretty well too. We're trying the best we can to try and control what is coming into our community. We work with the premier pretty well, but I have to get everybody on side and then we'll move something. If you don't have everybody on side, someone inside the government that is not really listening to everybody, it will never work. The ministers really have to start working with the people and then using that information to change some of the things that are happening or the laws or the way it's sold in our communities. We are going to look at it and, every little chance we get, we'll go after it just to protect our kids. Thank you.

Premières Nations, la question est de savoir à qui la personne visée s'adresse si elle veut plaider non coupable. Si elle reçoit une amende, à qui doit-elle la payer? Le reste du système n'existe pas dans la plupart des endroits. Quand la police applique une loi des Premières Nations, cela soulève vraiment un problème. Même si quelqu'un est expulsé de la communauté, où l'envoyez-vous et que faites-vous dans son cas? Quels sont vos pouvoirs?

Je connais certaines des lois que nous avons élaborées. L'une des communautés a adopté une loi contre les substances intoxicantes en vue d'interdire l'alcool. Elle voulait que nous allions dans les maisons des gens qui buvaient et que nous les sortions. Eh bien, nous avons dit tout d'abord qu'il y a ce qu'on appelle la Charte des droits et libertés. Habituellement, quand quelqu'un a trop bu, on veut le ramener chez lui, pas aller chez lui et le sortir. C'est une question très délicate sur le plan émotionnel et sur le plan politique pour la police. Nous revenons toujours sur le fait que, si les autres pièces du casse-tête ne sont pas en place, il est très difficile d'appliquer bon nombre de ces lois.

Les lois sur les drogues et les règlements provinciaux posent également des défis s'il n'y a pas de bonnes relations avec les services de police de l'extérieur, soit les différents organismes qui sont chargés de ces choses. L'échange de renseignements et d'informations serait utile à cet égard. Encore une fois, nos services de police se concentrent actuellement surtout sur la crise des opioïdes, du fentanyl et des drogues plus dures.

Le sénateur Patterson : Chef Kochon, votre première ministre est une Autochtone. Votre députée provinciale est une Dénée du Sahtu et elle est ministre. Avez-vous essayé de voir si le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest vous donnerait le pouvoir de réglementer ou d'ouvrir un magasin dans votre communauté?

M. Kochon : C'était sous l'ancien gouvernement que nous avons fait cela. Maintenant, c'est le nouveau gouvernement. Nous travaillons très bien avec la nouvelle administration, mais nous ne lui en avons pas parlé. Je suis prêt à lui en parler et à collaborer, mais il semble que les sous-ministres aient plus de pouvoirs que les ministres. Il ne sert à rien de parler aux ministres si rien ne se passe. Nous nous adressons toujours aux sous-ministres et à tous les bureaucraties, puis nous commençons à travailler avec eux. Nous avons aussi très bien collaboré avec le ministère de la Justice. Nous faisons de notre mieux pour contrôler ce qui entre dans notre communauté. Nous collaborons très bien avec la première ministre, mais je dois faire en sorte que tout le monde soit d'accord. À ce moment-là, nous ferons avancer les choses. Si ce n'est pas tout le monde qui est d'accord, si quelqu'un au sein du gouvernement n'écoute pas vraiment tout le monde, cela ne fonctionnera jamais. Les ministres doivent vraiment commencer à travailler avec les gens et ensuite utiliser ces renseignements pour changer certaines

Senator Patterson: I would like to thank you for the PowerPoint presentation that you sent in. It does give us the information about what you recommended for changes to the act, so that's appreciated.

Mr. Busch, you have really given us a very good picture and list of the shortcomings, challenges and frustrations of First Nations policing. We do understand that the current government is looking at new legislation respecting First Nations policing. I wonder, are you and your organization involved in that? Do you believe that changing the legislation has the potential to deal with some of the challenges and frustrations that you outlined for us that you folks are experiencing?

Mr. Busch: Yes, absolutely. We have been working with Public Safety Canada and the Assembly of First Nations on what they call the proposed central service legislation for a couple years now. When we talk about it being a central service, it could be that term is used to describe an organization that you don't want to go on strike because the service they provide is critical and crucial, but what the First Nations police services mean by being considered essential services stems from being considered nonessential for a long period of time and as an add-on or enhancement to mainstream policing. We have grown well past that to where we are and want to be recognized as an integral part of Canada's ongoing policing strategy, transforming that relationship from basically just being a program that's funded on a one-, two- or three-year basis to something that is more permanent.

I'm happy to say that many of our funding agreements have been extended to eight or ten years, whereas before it was almost impossible to do any kind of meaningful strategic planning or recruit or hire people when you couldn't really guarantee them categorically that you'll have a job in one, two or three years with our organization. So that is a very positive change. In terms of how we are resourced and the services we provide, it will definitely enhance the self-administered First Nations police services' ability to deliver the policing services that our communities need and demand from us and to actually expand beyond being just responders that are going from one call to the next, but also give us more ability to be proactive and work closer with our communities in terms of addressing — I would say some of the stuff we're talking about are the symptoms of bigger and deeper and often historic issues that are impacting our communities. So I think it raises our capacity. It helps us in terms of recruitment and retention of employees and also in the expertise and training that would be available to us if we are considered essential.

chose qui se produisent, les lois ou la façon dont la vente se fait dans nos communautés. Nous allons nous pencher sur la question et, chaque fois que nous en aurons l'occasion, nous allons nous en occuper uniquement pour protéger nos enfants. Merci.

Le sénateur Patterson : Je vous remercie de la présentation PowerPoint que vous nous avez envoyée. Elle nous donne de l'information sur les modifications que vous recommandez d'apporter à la loi. Nous vous en sommes donc reconnaissants.

Monsieur Busch, vous nous avez donné une très bonne idée des lacunes, des défis et des frustrations des services de police des Premières Nations. Nous croyons savoir que le gouvernement actuel examine une nouvelle loi concernant les services de police des Premières Nations. Je me demande si vous et votre organisation êtes des parties prenantes? Croyez-vous que le fait de modifier la loi pourrait régler certains des problèmes et des frustrations que vous nous avez décrits et auxquels vous êtes confrontés?

M. Busch : Oui, tout à fait. Nous travaillons avec Sécurité publique Canada et l'Assemblée des Premières Nations sur ce qu'ils appellent le projet de loi sur les services centraux depuis maintenant quelques années. Quand on dit qu'il pourrait s'agir d'un service central, on pourrait utiliser ce terme pour décrire une organisation qui n'a pas le droit de faire la grève parce que le service qu'elle offre est essentiel et fondamental, mais ce que les services de police des Premières Nations entendent par des services essentiels découle du fait qu'ils sont considérés comme non essentiels depuis longtemps et comme un ajout ou une amélioration aux services de police généraux. Nous avons largement dépassé ce stade et nous voulons être reconnus comme faisant partie intégrante de la stratégie de maintien de l'ordre du Canada, en transformant cette relation de simple programme financé sur un, deux ou trois ans en quelque chose de plus permanent.

Je suis heureux de dire que bon nombre de nos ententes de financement ont été prolongées à 8 ou 10 ans, alors qu'auparavant il était presque impossible de faire une planification stratégique significative ou de recruter ou d'embaucher des gens lorsqu'on ne pouvait pas vraiment leur garantir catégoriquement qu'ils auraient un emploi dans un, deux ou trois ans chez nous. C'est donc un changement très positif. Pour ce qui est de nos ressources et des services que nous offrons, cela va assurément améliorer la capacité des services de police des Premières Nations autogérés d'offrir les services de police dont nos communautés ont besoin et qu'elles exigent de nous, et d'aller au-delà du fait d'être de simples intervenants qui passent d'un appel à l'autre, mais aussi nous donner une plus grande capacité d'être proactifs et de travailler plus étroitement avec nos communautés pour ce qui est de traiter — je dirais que certaines des choses dont nous parlons sont les symptômes de problèmes plus grands, plus profonds et souvent historiques qui touchent nos communautés. Je pense donc que cela augmente notre capacité. Cela nous aide sur le plan du recrutement et du

Senator Patterson: Thank you for that.

I know you are from Saskatchewan, and you talked about the big challenge of opiates and fentanyl. The country was horrified with the recent tragedy in your province, and we were told that opiates may have been a factor. Does this problem create violent crime? Is that the worst aspect of it?

Mr. Busch: We certainly have noticed in the last few years, since the proliferation of crystal methamphetamine, that the calls are getting wilder and crazier. We come across people who are right out of their minds because they are so high on this drug and have been going for days or even weeks without sleep. I'm not just talking about people in the community. We have people show up in our community that are from hundreds of miles away and that are sometimes armed or they are not where they are supposed to be. We quickly get to them, and often they perceive the police then as a threat to them. There can be some critical situations. The nature of crimes and the drug crimes we're seeing are more volatile and dangerous for both the public and the police.

Senator Patterson: Thank you.

The Chair: Chief Kochon, should cannabis stores on reserve be fully or partially owned by the bands to help offset the costs of mental health, addiction and policing, et cetera?

Mr. Kochon: Yes. That would help a lot, because they can control it more.

My community has no policing, and then we are the ones who are dealing with certain things. We put our lives on the line sometimes. We have to, because we have to protect our people, the vulnerable ones.

In the bigger communities, yes, if the chiefs or the leadership had a chance to sell it or had more control of it, then started building more education about it — we even had buildings ready. Those things never happened because a certain bureaucrat thought that we could not do it. We had everything ready. It would be nice to have the ability to do it ourselves so that we have control and then use the money to help our people.

The Chair: Does anyone have any further questions?

The time for this panel is complete. I remind witnesses that if you have any further written testimony that you wish to share with our committee, please submit it.

maintien en poste des employés, ainsi que de l'expertise et de la formation qui nous seraient offertes si nous étions considérés comme essentiels.

Le sénateur Patterson : Merci.

Je sais que vous venez de la Saskatchewan, et vous avez parlé du grand défi des opiacés et du fentanyl. Le pays a été horrifié par la tragédie survenue récemment dans votre province, et on nous a dit que les opiacés avaient peut-être été un facteur. Ce problème crée-t-il des crimes violents? Est-ce le pire aspect de la question?

M. Busch : Au cours des dernières années, depuis la prolifération de la méthamphétamine en cristaux, nous avons bien sûr remarqué que les appels sont de plus en plus insensés. Nous rencontrons des gens qui sont totalement gelés parce qu'ils prennent cette drogue et qu'ils ne dorment pas depuis des jours, voire des semaines. Je ne parle pas seulement de membres de la communauté. Il y a dans notre communauté des gens qui viennent de centaines de milles et qui sont parfois armés ou qui ne sont pas là où ils sont censés être. Nous allons rapidement vers eux et, souvent, ils perçoivent la police comme une menace. Il peut y avoir des situations critiques. La nature des crimes et des crimes liés à la drogue que nous voyons est plus volatile et plus dangereuse, tant pour le public que la police.

Le sénateur Patterson : Merci.

Le président : Chef Kochon, les magasins de cannabis dans les réserves devraient-ils appartenir en totalité ou en partie aux bandes pour aider à compenser les coûts liés à la santé mentale, à la toxicomanie, aux services de police, etc.?

M. Kochon : Oui. Cela aiderait beaucoup, parce qu'elles peuvent exercer un plus grand contrôle.

Ma communauté n'a pas de service de police, et c'est nous qui nous occupons de certaines choses. Nous mettons parfois notre vie en danger. Nous devons le faire, parce que nous devons protéger nos gens, les personnes vulnérables.

Dans les grandes communautés, les chefs ou les dirigeants qui avaient eu la possibilité de vendre le produit ou de mieux le contrôler ont commencé à faire de la sensibilisation à ce sujet. Nous avions même des édifices de prêts. Ces choses ne se sont jamais produites parce qu'un certain bureaucrate pensait que nous ne pouvions pas le faire. Tout était prêt. Ce serait bien d'avoir la capacité de le faire nous-mêmes pour que nous puissions exercer un contrôle et utiliser ensuite l'argent pour aider nos gens.

Le président : Quelqu'un a-t-il d'autres questions?

Le temps alloué au panel est écoulé. Je rappelle aux témoins que s'ils ont d'autres documents à présenter au comité, ils peuvent le faire.

Senator Martin: Chief, you said you do not have any police. In such cases, what happens?

Mr. Kochon: I put my arm around them. No, just kidding. We have to call the police sometimes, but they do not show up for 12 hours, 10 hours. Some of our people have to stand up and try to be there to save people, or be there as kind of the police to make sure that everything is okay. We don't have to do it but, as leadership, you don't have a choice. So as I said, we're putting ourselves on the line. When you call the police, sometimes there is a problem with the weather or the plane. The last time, it was 11 hours to come in for a guy walking around with a gun.

Senator Martin: This is very concerning.

Mr. Kochon: They woke me up. I went there, and I ended up taking the gun away. It was good. Those kinds of things happen. This person was on drugs too, and that was my brother too. We were lucky. He fired a couple of shots but nothing happened. We were fortunate that no one was killed. He even shot through the door where there was a big party, and nobody got hit. It was unbelievable. They were calling me. I said, "How come my phone kept ringing, kept ringing?" So I answered and then I ended up going there. I guess they took it away from him, and so I had to go there and grab it before somebody else grabs it.

Senator Martin: My goodness. Your leadership calls upon you to be in all kinds of positions. Thank you for your leadership, is what I want to say. Thank you.

The Chair: Do you have anything to add, Mr. Busch?

Mr. Busch: We have also been working with Public Safety Canada in looking at the essential service legislation in terms of all the demands for new, self-administered police services where we're hearing from communities, and also from tribal councils, and we're trying to put together a criterion to determine what the best policing model would be to serve each of these communities. There certainly is not a one-size-fits-all for small, isolated communities because they are small and are geographically remote. You always have to consider the economics of policing and how much things cost. It is not a bottomless pit.

We are always talking about wanting to have safe homes and safe communities. I'm sad to say a lot of our communities do not have safe homes and aren't safe. People barricade their door at night because of the drug dealers, the gangs and that type of issue. That is common across the country in Indigenous communities.

La sénatrice Martin : Chef, vous avez dit que vous n'aviez pas de service de police. Dans de tels cas, que se passe-t-il?

M. Kochon : Je les ai pris dans mes bras. Non, je plaisante. Il faut parfois appeler la police, mais il lui faut facilement 10 ou 12 heures pour se présenter sur place. Certains de nos membres doivent prendre les choses en main et essayer d'être là pour sauver des gens, ou être là comme une sorte de policier pour s'assurer que tout va bien. Nous n'avons pas à le faire, mais comme dirigeants, vous n'avez pas le choix. Comme je l'ai dit, nous mettons notre vie en danger quand on appelle la police, il peut y avoir un problème côté météo ou d'avion. La dernière fois, il a fallu attendre 11 heures alors qu'un gars se promenait avec une arme à feu.

La sénatrice Martin : C'est très préoccupant.

M. Kochon : Ils m'ont réveillé. Je suis allé voir et j'ai fini par m'emparer de l'arme. C'était bien. Ces choses se produisent. Cette personne avait aussi pris de la drogue, et c'était un frère aussi. Nous avons eu de la chance. Il a tiré quelques coups de feu, mais il n'est rien arrivé. Heureusement, personne n'a été tué. Il a même tiré sur la porte d'une salle où se déroulait une grande fête, et personne n'a été touché. C'était incroyable. On m'a appelé et je me suis demandé pourquoi mon téléphone ne cessait pas de sonner. J'ai donc répondu et j'ai fini par me rendre sur place. J'ai supposé qu'on l'avait désarmé, mais c'est moi qui ai dû aller la prendre avant que quelqu'un d'autre ne le fasse.

La sénatrice Martin : Bonté divine. Votre leadership vous amène à faire toutes sortes de choses. Je tiens à vous en remercier. Merci.

Le président : Avez-vous autre chose à ajouter, monsieur Busch?

M. Busch : Nous avons également travaillé avec Sécurité publique Canada à l'examen de la législation sur les services essentiels en ce qui concerne toutes les demandes de nouveaux services de police autogérés que nous recevons des communautés, ainsi que des conseils tribaux, et nous essayons d'établir un critère pour déterminer quel serait le meilleur modèle de service de police pour servir chacune de ces communautés. Il n'y a certainement pas de solution universelle pour les petites communautés isolées, car elles sont petites et éloignées géographiquement. Il faut toujours tenir compte des aspects économiques des services de police et du coût. Ce n'est pas un puits sans fond.

Nous parlons toujours de vouloir des foyers et des communautés sécuritaires. J'ai le regret de dire que bon nombre de nos communautés n'ont pas de foyers sécuritaires et ne sont pas en sécurité. Les gens barricadent leur porte la nuit à cause des trafiquants de drogue, des gangs et de ce genre de problème. C'est la même chose partout au pays dans les communautés autochtones.

There may be different policing models that may serve communities better. A small community may not have police officers present in the community all the time. Maybe they will have a community safety officer there who would be in contact with the police so that at least there is some response to these issues to ensure that people are safe and secure as much as possible while the other resources that may be needed have time to arrive.

The Chair: Thank you.

Are there any further questions? I see none.

Again, I remind our witnesses that if you have any additional information that you would like to share with our committee, please provide it in writing by next week to our clerk, Andrea.

The time for this panel is now complete. Again, I express my gratitude to both of you for sharing your testimony with us tonight. Thank you.

(The committee adjourned.)

Il pourrait y avoir différents modèles de services de police qui pourraient mieux servir les communautés. Dans une petite communauté, il se peut qu'il n'y ait pas toujours de policiers sur place. Elles auront peut-être un agent de sécurité communautaire qui sera en contact avec la police, de sorte que l'on puisse au moins réagir à ces problèmes pour s'assurer que les gens sont le plus possible en sécurité, pendant que les autres ressources qui pourraient être nécessaires auront le temps d'arriver.

Le président : Merci.

Y a-t-il d'autres questions? Je n'en vois pas.

Encore une fois, je rappelle à nos témoins que, s'ils ont des renseignements supplémentaires qu'ils souhaiteraient communiquer à notre comité, ils veuillent bien les transmettre par écrit d'ici la semaine prochaine à notre greffière, Mme Mugny.

Le temps alloué à ce groupe est maintenant terminé. Encore une fois, je vous remercie tous les deux d'avoir témoigné devant nous ce soir. Merci.

(La séance est levée.)
